

APO



Accueil-Parrainage Outaouais
1980-2025

————— Paul Morissette —————

Paul Morissette

Accueil-Parrainage Outaouais
1980-2025

Du même auteur :

Palérou, petit roman cynique

Bouquin plus, 2013

Jean-Paul Perreault contre la colonisation des cerveaux

Impératif français, 2019

Alfred, premier député noir à l'Assemblée nationale du Québec

Les éditions du Mont Royal, 2022

Mots et expressions québécois, Tome 1

Impératif français, 2023

Mots et expressions québécois, Tome 2

Impératif français, 2024

Paul Morissette

Accueil-Parrainage Outaouais
1980-2025

Mise en page : Mélanie Gratton-Gingras
Photo de la couverture : Google map
Révision et correction : Pénélope Mallard
Impression : Imprimerie du Progrès

Production et distribution : Accueil-Parrainage Outaouais

Tous droits réservés pour tous pays
Copyright 2025
Paul Morissette et Accueil-Parrainage Outaouais

Dépôt légal – 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-9814371-2-9

**Il est interdit de reproduire cet ouvrage en totalité ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur, conformément aux dispositions de la Loi sur le droit d'auteur.*

“ Parfois il nous faut quelqu’un de l’extérieur pour nous faire apprécier quelque chose. À l’inverse, je me dis souvent que les Québécois ne sont pas assez fiers de ce qu’ils sont. Alors, je prends la responsabilité de leur dire comment le Québec est beau, comment la culture québécoise est unique et comment la langue québécoise est exceptionnelle.

*Kim Thúy,
auteure québécoise
d’origine vietnamienne*”

Table des matières

Introduction	9
Chapitre 1 (1979)	11
Chapitre 2 (1980-1982)	19
Chapitre 3 (1983-1985)	27
Chapitre 4 (1986-1992)	35
Chapitre 5 (1993-1995)	41
Chapitre 6 (1996-1998)	51
Chapitre 7 (1999-2001)	59
Chapitre 8 (2002-2005)	69
Chapitre 9 (2006-2008)	75
Chapitre 10 (2009-2013)	81
Chapitre 11 (2014-2016)	91
Chapitre 12 (2017-2021)	101
Chapitre 13 (2022-2025)	105
Bibliographie	113

Introduction

Écrire les quarante-cinq années d'histoire d'un organisme comme Accueil-Parrainage Outaouais (APO) a exigé la lecture de centaines de documents de toutes sortes, dont des comptes rendus de réunions, des articles de journaux, des relevés de débats parlementaires, des textes sur les sites de médias radiophoniques et télévisuels, des livres et archives variés. J'ai dû analyser le contenu de chacun de ces documents pour en extraire les informations pertinentes et recouper les différentes perspectives et opinions exprimées. Par la suite, j'ai synthétisé le tout de manière cohérente pour construire le récit de façon précise et fidèle à la réalité. Bref, ce processus exigeant visait à produire un texte final exact et de qualité. Espérons, sans prétention, que l'objectif a été atteint.

Un petit mot aussi pour les bénévoles et le personnel d'APO.

Chères, chers bénévoles, y compris celles et ceux dont les noms n'apparaissent pas lors d'événements rapportés dans ce livre, sachez que votre impact indélébile est profondément ressenti et apprécié. Les bénévoles comme vous sont les véritables piliers d'Accueil-Parrainage Outaouais.

Il est crucial de rappeler que vos actions positives ne passent pas inaperçues. Votre dévouement et votre générosité sont une source d'inspiration et ont contribué à créer la version d'APO que nous connaissons aujourd'hui.

Votre nom peut ne pas apparaître dans les moments rapportés dans ce livre, mais l'effet bénéfique de vos gestes restera à jamais gravé dans l'histoire d'APO.

Je tiens aussi à souligner l'importance du personnel dans la réussite d'APO. Il a joué un rôle majeur dans l'image très positive de cet organisme communautaire. Motivé et investi dans son travail, il a réussi à fournir un service de qualité. On lui doit la satisfaction de la clientèle et l'excellente image de marque qui en ressort.

Paul Morissette



Chapitre 1

(1979)

L'Asie du Sud-Est à feu et à sang

Lors de la Seconde Guerre mondiale, en Indochine, le Japon réduit le colonisateur français au rôle de figurant. À la fin du conflit, le Viet-Minh, parti de la résistance à la colonisation dominé par les communistes, s'oppose fermement au retour des Français et proclame l'indépendance de la colonie. Une longue guérilla s'ensuivra jusqu'à la défaite des Français et la reconnaissance de l'indépendance du Vietnam en 1954. À la fin de cette même année, un accord de cessation des hostilités est signé à Genève. Il consacre la division du Vietnam en deux États indépendants : communiste au nord et non communiste à Saïgon. Toutefois, déterminés à contrôler tout le pays, les communistes apportent leur soutien à des groupes rebelles du sud Vietnam. En 1960, ces groupes avaient assez d'assurance pour s'ériger en Front national de libération, qui fut rapidement surnommé « Viet Cong » ou « communistes vietnamiens ». Dès 1965, les troupes américaines s'engagent dans les combats, auxquels fait suite, en mai, une campagne de bombardements contre le nord Vietnam. La guerre du Vietnam avec les États-Unis allait durer plusieurs années. Une offensive lancée par les communistes à la fin de 1974 oblige le gouvernement de Saïgon à abandonner ses provinces septentrionales. Très vite, la totalité du sud Vietnam est contrôlée par les communistes.

Les États-Unis se retirent.

Après que le Vietnam fut tombé aux mains des communistes, le Laos et le Cambodge se retrouvent eux aussi dans la même situation. Le Pathet Lao, mouvement communiste, conduit des opérations de guérilla contre l'armée laotienne. En 1975, le roi laotien abdique. Au Cambodge, les Khmers rouges assiègent la capitale et, toujours en 1975, les communistes de Pol Pot prennent le pouvoir. Des campagnes de rééducation des populations sont aussitôt mises en place. Débute alors une importante vague de migration à bord d'embarcations souvent inappropriées et surchargées.

En 1976, le Vietnam réunifié prend le nom de République socialiste du Vietnam. En janvier 1979, les Vietnamiens, appuyés par l'URSS, s'opposent au régime cambodgien et renversent le régime sanguinaire de Pol Pot. Les nations occidentales s'émeuvent de la présence vietnamienne au pays des Khmers rouges et demandent au Conseil de sécurité de l'ONU de voter une résolution exigeant le retrait des forces étrangères du Cambodge. L'URSS y oppose son veto. Les Chinois, qui protègent les Khmers rouges, investissent alors le nord Vietnam. Les Vietnamiens d'origine chinoise quittent le territoire par bateau avec la complicité des autorités gouvernementales. Survient à ce moment l'incident du navire Hai Hong, moment décisif de la réponse québécoise à la crise des personnes réfugiées de l'Asie du Sud-Est : les autorités portuaires de la Malaisie refusent de laisser débarquer les 2 500 passagers du navire et menacent de le remorquer en mer et d'abandonner les passagers à leur sort.

Québec met en place son plan d'aide

Pendant ce temps, le Québec négocie avec le gouvernement fédéral pour récupérer certains pouvoirs en matière d'immigration. En février 1978, une étape importante est franchie avec l'Entente Cullen-Couture, qui permet au Québec de choisir les personnes qui immigrent sur son territoire selon ses propres critères. La nouvelle politique québécoise en matière d'immigration repose sur trois éléments fondamentaux : la sélection sans discrimination, la priorité donnée à la réunion familiale et les considérations d'ordre humanitaire. Le Québec instaure alors son propre programme de parrainage, car il estime que l'adaptation des personnes réfugiées doit relever de la compétence provinciale. Le prêtre jésuite Jacques Couture, nommé ministre de l'Immigration lors du premier gouvernement de René Lévesque, est à la source de tout ce qui va suivre. C'est lui qui a facilité l'installation au Québec des personnes réfugiées en provenance du Vietnam et du Cambodge. Officiellement, le gouvernement canadien ne voulait pas désavantager les personnes qui avaient déjà demandé le statut de réfugié. Accueil-Parrainage Outaouais doit en grande partie son existence à ce ministre péquiste. D'où l'importance de résumer les passages essentiels de son intervention à la Commission permanente de l'immigration, le 26 avril 1979, pour bien saisir le parcours qui a conduit à la naissance d'APO.

Déclaration du ministre Couture à la commission permanente de l'immigration

Le 26 avril 1979, la Commission permanente de l'immigration se réunit. Le ministre de l'Immigration, Jacques Couture, rappelle les réalisations accomplies.

Il annonce d'abord que, à la suite de l'entente avec le gouvernement fédéral accordant des pouvoirs réels au Québec en matière d'immigration, la loi 77 et ses règlements sont entrés en vigueur. Ainsi règle-t-on le problème des allocations versées à certaines catégories de personnes immigrantes et aux stagiaires dans les COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants) qui s'étaient vus soudain privés d'allocation en raison des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement fédéral. Ce nouveau règlement marquera le nouvel essor des COFI.

Jacques Couture fut missionnaire et consacra sa vie à la cause des plus démunis de toute provenance. Aussi ne faut-il pas s'étonner de son intervention vigoureuse en faveur des personnes réfugiées, en particulier celles du Hai Hong. Son ministère a forcé Ottawa à bouger. À la Commission permanente de l'immigration, il rappelle que la décision de son ministère d'accueillir les quelque 200 personnes réfugiées du Hai Hong n'était pas un simple geste impromptu ou improvisé. Dans un premier temps, il avait dépêché un conseiller de son ministère au large de la Malaisie pour accélérer l'arrivée au Québec de 200 personnes réfugiées qui vivaient à bord dans des conditions indescriptibles. Cette mission fut la sixième au cours de l'année 1979 dans le Sud-Est asiatique en vue de venir en aide aux Boat People, ces personnes réfugiées de la mer. Le ministre termine sa déclaration sur ses actions passées par ces paroles :

« La célérité avec laquelle le Québec peut agir dans ces circonstances lui vaut d'assumer officiellement le leadership de l'opération canadienne et la population québécoise dans tout cela accueille avec chaleur les nouveaux arrivants. Des centaines de coups de téléphone sont reçus au ministère. On offre emplois, hébergement, mobilier, vêtements. Donc, ça mobilise beaucoup de monde. »

Une fois les réalisations passées présentées, le ministre aborde les projets d'avenir.

En premier lieu, il informe l'assistance de la nomination d'une secrétaire déléguée aux réfugiés, dont la tâche consistera à poursuivre les travaux déjà entrepris et à préparer la nouvelle politique de parrainage et de compagnonnage des personnes réfugiées. Ainsi, sous certaines conditions, un groupe ou une société d'au moins cinq personnes pourra désormais s'engager légalement à assumer pendant un an la responsabilité du logement, de l'aide matérielle et de l'établissement d'une ou de plusieurs personnes réfugiées. Le ministère, quant à lui, s'engage à subventionner ce groupe ou cet organisme, qu'on incitera à s'engager moralement à soutenir et à guider les personnes réfugiées tout au long de la première année au Québec. Enfin, on prévoit favoriser l'enracinement des personnes réfugiées dans des villes de moindre dimension plutôt que dans les grands centres.

Le ministre annonce ensuite quatre programmes d'aide financière destinés à différents groupes et organismes : ceux qui offrent des services aux personnes immigrantes ou organisent des activités d'adaptation; ceux qui veulent organiser des rencontres entre Québécoises et Québécois d'origines diverses; ceux qui souhaitent mettre en valeur la culture de différents groupes ethniques et ceux qui offrent aux jeunes des communautés ethniques des cours de langue ou de culture d'origine.

En guise de conclusion, le ministre glisse un mot sur les COFI :

« Nous ne saurions parler d'adaptation sans évoquer les travaux importants qui se font dans les COFI. L'an dernier, à pareille date, nous vous disions notre volonté d'élargir l'influence des COFI, d'élargir leur mandat au-delà de l'enseignement du français, afin qu'ils deviennent de véritables centres d'intégration. Cela se fait et de belle façon. Quantité de nouvelles activités et de nombreux services ont été mis à la disposition de la clientèle des COFI qui, elle-même, s'est élargie. Parmi ces activités, on retrouve les cours sur mesure qui tentent de répondre aux besoins spécifiques de chacune des communautés ethniques et de se rapprocher davantage de sa clientèle. »

Le député de l'opposition libérale, John Ciaccia, s'exprime de la façon suivante à la suite des interventions du ministre Couture :

« Oui, je vous appuie sûrement pour des programmes que je crois franchement dans l'intérêt non seulement des immigrants et des groupes ethniques, mais aussi dans l'intérêt de la société en général... »

Il ne reste plus à partir de ce moment qu'à faire appel à la population pour organiser l'aide destinée aux personnes immigrantes et réfugiées. D'où la nécessité d'un partenariat avec l'Église diocésaine.



Partenariat entre l'Église diocésaine et le ministère de l'Immigration du Québec

Le 13 juillet 1979, Régis Vigneau, sous-ministre adjoint du ministère de l'Immigration du Québec, invite l'évêque de Gatineau-Hull, Mgr Adolphe Proulx, à encourager les paroisses à parrainer des personnes réfugiées et lui garantit un appui complet. Le 15 août, Mgr Proulx manifeste son accord et confirme au sous-ministre que son diocèse fera tout son possible pour s'assurer que ces communautés paroissiales assument leurs responsabilités et acceptent de parrainer des familles et des personnes. Ce partenariat entre l'Église diocésaine et le ministère de l'Immigration allait préparer la mise sur pied d'Accueil-Parrainage Outaouais (APO).

Sous la pression de la communauté, du diocèse de Hull (archidiocèse de Gatineau-Hull), du COFI et de bénévoles, on s'organise pour venir en aide aux personnes réfugiées. Le diocèse nomme le prêtre Lévis Martel au service des personnes réfugiées et prête un local pour rendre le service accessible. L'archevêque de Montréal et l'évêque du diocèse de Hull interpellent la communauté des Sœurs missionnaires du Christ-Roi pour venir en aide aux personnes réfugiées de la mer du Sud-Est asiatique. Deux religieuses arrivées récemment du Zaïre, la République du Congo actuelle, seraient disponibles pour le diocèse de Hull : après plusieurs années en Afrique, sœur Patricia Leblanc et sœur Céline Messier sont rentrées au pays pour des soins de santé et elles se portent bien.

En octobre 1979, sœur Patricia Leblanc entre en contact avec l'abbé Lévis Martel, à Hull, pour une rencontre en vue de se joindre à lui. Sœur Patricia Leblanc et sœur Céline Messier s'installent ensuite tant bien que mal dans un logement à leurs frais. La congrégation leur fournit les meubles essentiels : deux lits, une table, deux chaises, une voiture.

Ainsi, deux religieuses déléguées par les Sœurs missionnaires du Christ-Roi viennent-elles grossir les rangs des bénévoles dans le but précis de fournir une terre d'accueil à tous ces gens menacés en Indonésie et dans le monde.

L'organisme, placé sous la direction de l'abbé Lévis Martel, organise des soirées d'information sur le parrainage, forme des groupes de parrains

et marraines, achemine des demandes de parrainage au ministère de l'Immigration du Québec et intervient dans les médias pour renseigner la population. Des bénévoles produisent de la documentation, recueillent des vêtements, entreprennent des démarches auprès des organismes de bienfaisance, donnent de l'information sur les services gouvernementaux, tissent des liens avec les organismes publics et parapublics. On met aussi sur pied le compagnonnage destiné à venir en aide aux personnes réfugiées non parrainées par des groupes privés.

On commence les démarches auprès du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour une constitution en compagnie, selon la partie III de la Loi sur les compagnies. Le groupe à venir s'appellera Accueil-Parrainage Outaouais.

• Le parrainage de réfugiés

15-16 JUILLET 1985, 10 HEURES, MARDI, RÉDACTION QUARTIER

Un comité élaborera un plan d'action régionale d'ici mardi

Un comité de parrainage de réfugiés sera constitué d'ici mardi par le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais. Le comité sera composé de bénévoles de la région Outaouais, de la région de la capitale et de la région de la Gaspésie. Le comité sera chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région Outaouais. Le comité sera également chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région de la capitale et de la région de la Gaspésie. Le comité sera également chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région de la capitale et de la région de la Gaspésie.

Le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais sera constitué d'ici mardi par le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais. Le comité sera composé de bénévoles de la région Outaouais, de la région de la capitale et de la région de la Gaspésie. Le comité sera chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région Outaouais. Le comité sera également chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région de la capitale et de la région de la Gaspésie.

Le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais sera constitué d'ici mardi par le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais. Le comité sera composé de bénévoles de la région Outaouais, de la région de la capitale et de la région de la Gaspésie. Le comité sera chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région Outaouais. Le comité sera également chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région de la capitale et de la région de la Gaspésie.

Le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais sera constitué d'ici mardi par le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais. Le comité sera composé de bénévoles de la région Outaouais, de la région de la capitale et de la région de la Gaspésie. Le comité sera chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région Outaouais. Le comité sera également chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région de la capitale et de la région de la Gaspésie.

Le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais sera constitué d'ici mardi par le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais. Le comité sera composé de bénévoles de la région Outaouais, de la région de la capitale et de la région de la Gaspésie. Le comité sera chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région Outaouais. Le comité sera également chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région de la capitale et de la région de la Gaspésie.

Le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais sera constitué d'ici mardi par le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais. Le comité sera composé de bénévoles de la région Outaouais, de la région de la capitale et de la région de la Gaspésie. Le comité sera chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région Outaouais. Le comité sera également chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région de la capitale et de la région de la Gaspésie.



Le parrainage

Le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais sera constitué d'ici mardi par le comité de parrainage de réfugiés de la région Outaouais. Le comité sera composé de bénévoles de la région Outaouais, de la région de la capitale et de la région de la Gaspésie. Le comité sera chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région Outaouais. Le comité sera également chargé de coordonner les activités de parrainage de réfugiés dans la région de la capitale et de la région de la Gaspésie.



Accueil Parrainage Outaouais a procédé à la formation d'un exécutif. Dans la première, on reconnaît MM. Yvan Laniel, Lévis Martel et Pierre Ménard. A l'arrière, MM Marc Yang Va, Paul Denis et Paul Leguerrier.

Chapitre 2 (1980-1982)

Naissance de la corporation

Dès 1979, un groupe de bénévoles se donne corps et âme pour promouvoir le programme de parrainage des personnes réfugiées. Rapidement, son action s'élargit : l'organisme s'associe avec les commissions scolaires, les Centres locaux de services communautaires (CLSC), le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSO), le Département de la santé communautaire (DSC) de l'hôpital Sacré-Cœur de Hull, les comptoirs de Saint-Vincent de Paul, le diocèse de Hull, l'Université du Québec à Hull et le ministère fédéral de l'Immigration.

L'abbé Lévis Martel, Paul Leguerrier, Pierre Ménard, Yvan Laniel, Rollande Lavelle, Cécile Laniel et Jean Auclair demandent les lettres patentes pour se constituer en corporation, chose faite le 3 janvier 1980. Le 6 février de la même année, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières accorde les lettres patentes aux requérants, les constituant ainsi en corporation sous le nom d'Accueil-Parrainage Outaouais. APO devient dès lors le seul organisme non gouvernemental à but non lucratif dans l'Outaouais chargé de l'accueil et de l'établissement des personnes réfugiées et immigrantes dans la région.

APO se veut un groupe sans but lucratif, apolitique, areligieux, à caractère humanitaire et composé de bénévoles.

La corporation est constituée en vertu des objets suivants :

Soutenir l'effort des groupes qui souhaitent parrainer des personnes réfugiées et immigrantes dans l'Outaouais;

Promouvoir des activités d'accueil de personnes réfugiées ou immigrantes dans l'Outaouais auprès d'individus et de groupes;

Informar la population de l'Outaouais des programmes d'accueil destinés aux personnes réfugiées et immigrantes;

Susciter des initiatives privées ou communautaires d'accueil de personnes réfugiées et immigrantes dans l'Outaouais;

Établir des services de coordination susceptibles de favoriser l'insertion des personnes réfugiées et immigrantes dans la communauté outaouaise;

Entreprendre des actions dans le but d'éliminer les préjugés vis-à-vis des personnes réfugiées et immigrantes;

Recueillir des fonds nécessaires à la poursuite de ses fins.

Première assemblée générale

APO tient sa première assemblée générale le 28 mai 1980. Quiconque s'intéresse au sort des personnes réfugiées et immigrantes est invité. L'ordre du jour prévoit livrer de l'information sur les règlements de la corporation, procéder à l'élection des membres d'un conseil d'administration, présenter les rapports d'activités en cours et définir des projets d'action selon les propositions des personnes qui participent à l'assemblée. Une quarantaine de personnes se présentent.

L'abbé Lévis Martel relate que la région comprend désormais 23 groupes de parrainage privés qui ont accueilli 124 personnes. D'autres groupes seraient en formation à Saint-André-Avelin et à Buckingham. D'autre part, 117 autres Indochinoises et Indochinois se sont établis dans l'Outaouais par l'intermédiaire du parrainage gouvernemental. De 20 à 25 compagnons et compagnes assurent une présence auprès de ces personnes réfugiées aux prises avec maintes difficultés d'adaptation et d'intégration, en plus de souffrir d'isolement.

Pour atténuer le déchirement lié au déracinement, l'abbé Lévis Martel s'organise pour que les secteurs ruraux reçoivent des personnes réfugiées appartenant à une même ethnie. Ainsi, regroupe-t-on des Cambodgiennes et Cambodgiens à Papineauville et à Buckingham, et des Laotiennes et Laotiens à Gatineau.

Des rencontres de planification familiale destinées aux parents laotiens, cambodgiens et vietnamiens sont offertes en collaboration avec les différents CLSC. Ceux-ci organisent également des soirées d'information avec des nutritionnistes afin d'initier ces néo-Québécois à nos produits alimentaires.

Toujours en collaboration avec les CLSC et le Département de la santé communautaire du Centre hospitalier régional de l'Outaouais, APO produit un document d'information sur les maladies nord-américaines, rédigé en vietnamien, en laotien et en cambodgien.

Les pratiques culturelles, comme la fête de Noël québécoise au Centre portugais, le Nouvel An laotien et cambodgien au mois d'avril et la fête multiculturelle du 23 juin au lac-Leamy sont des activités privilégiées d'intégration sociale.

Certains participants soulèvent le peu de résultats que donnent les efforts pour obtenir les articles nécessaires – meubles, vêtements – à l'intention des nouveaux arrivants. Pour d'autres, toutefois, il semble que les regroupements de parrains, de marraines, de compagnons et de compagnes permettent à APO de bâtir des assises plutôt solides.

Tous les membres du conseil d'administration provisoire sont reconduits dans leurs fonctions : Jean Auclair, comme président; Marc Yang Va, à la vice-présidence; l'abbé Lévis Martel, au poste de secrétaire-trésorier; Paul Leguerrier, Rollande Lavelle, Cécile Laniel et Pierre Ménard demeurent conseillers. Beaucoup de travail les attend, mais les collaborations s'étendent.

APO compte désormais un conseil d'administration, quatre membres permanents et 30 bénévoles qui se réunissent mensuellement. Le Centre diocésain prête un bureau à l'organisme et le COFI, une succursale. Immigration Québec offre des subventions pour payer un salaire, des frais de bureau, d'animation et d'administration. Le ministère des Affaires culturelles alloue des montants pour organiser des fêtes multiculturelles et réserve des sommes au Comité des Fêtes nationales pour la fête de la Saint-Jean.

Au Québec, en date du 16 mai 1980, on compte 1 727 Cambodgiennes et Cambodgiens, 2 408 Laotiennes et Laotiens et 5 303 Vietnamiennes et Vietnamiens, dont 4 408 ont été parrainés par 912 groupes privés; 261 demandes de parrainage collectif sont encore en attente.

En Outaouais, sont arrivées 260 personnes réfugiées du Sud-Est asiatique, parrainées par le gouvernement québécois et des groupes privés. À Hull, on trouve surtout des Vietnamiennes et Vietnamiens, parrainés par le gouvernement; à Gatineau, des Laotiennes et Laotiens, parrainés par les paroisses; à Buckingham et Papineauville, des Cambodgiennes et Cambodgiens, parrainés aussi par les paroisses. Ces trois ethnies se trouvent à Aylmer sous les deux formules de parrainage.

Le ministère de l'Immigration du Québec déclare que le phénomène des personnes réfugiées est permanent et qu'il se poursuivra en 1981, possiblement avec 500 personnes par mois pendant une période donnée.

Quelques ajustements s'imposent

Fernando Henriques, membre permanent d'APO, s'occupe de tous les problèmes qui se présentent quotidiennement au local prêté par le Centre : problèmes médicaux, quantité de démarches auprès de Main-d'œuvre et Immigration pour des chèques en retard ou des montants inappropriés, besoins en vêtements, divers appels à l'aide, visites de counseling, accueil de nouveaux arrivants, recherches d'emploi, évaluations de parrainage. Bref, le temps manque.

Tout projet politique, aussi modéré et démocratique soit-il, peut provoquer des crises d'anxiété chez des gens qui ont connu la guerre dans leur pays d'origine. Aussi faut-il un certain doigté, voire un doigté certain, pour aborder un sujet comme l'indépendance du Québec. On ne se surprend donc pas d'entendre certains échos inquiets en provenance des classes de francisation. Le référendum québécois sur le projet de souveraineté du Québec, qui a eu lieu le 20 mai 1980, en inquiète quelques-uns. Lors de la onzième assemblée des administratrices et administrateurs d'APO, le 16 mars 1981, l'indépendance du Québec est un sujet d'actualité. Le premier point à l'ordre du jour se lit comme suit :

« Un membre témoigne qu'il a entendu de la bouche des Réfugiés des déclarations subversives venant de professeurs de COFI. [...] Les Réfugiés s'interrogent et se demandent s'ils ne veulent pas faire d'eux des séparatistes. Le COFI ne doit pas avoir comme but de faire de l'éducation politique. On suggère d'inviter délicatement les gens du COFI à plus de souplesse. »

La situation s'avère pour le moins délicate pour le président Jean Auclair. Le corps enseignant supporterait fort probablement très mal qu'on intervienne dans son travail et qu'on mette en doute son professionnalisme. Somme toute, le directeur Auclair a bien fait les choses puisqu'on n'en a plus jamais entendu parler.

Deuxième assemblée générale annuelle

Lors de la deuxième assemblée générale annuelle, les responsables donnent un aperçu des activités d'APO, qui sont nombreuses : présence à l'aéroport ou à la gare d'autobus d'Ottawa pour accueillir les nouveaux arrivants, installation à l'hôtel ou dans leur appartement, recherche de logement et interprète, ouverture d'un compte bancaire, première épicerie, installation du téléphone, inscription au COFI, mise en ordre de l'appartement, visite chez le médecin et le dentiste, inscription au régime d'assurance-maladie, assurance sociale, jumelage de compagnonnage, visites à domicile, acheminement des dons en meubles et vêtements. On tente de répondre à tous les besoins. Personne ne se tourne les pouces!

Outre la présentation de ce rapport d'activités de la corporation, on aborde l'ordinaire, c'est-à-dire des discussions, l'élection des membres du conseil d'administration, la nomination d'un vérificateur et un rapport des états financiers. APO est maintenant bien en selle et poursuivra son ascension, malgré quelques ratages ici et là, y compris avec le gouvernement.



Ratage du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration

Le 3 juillet 1981, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration veut consulter APO sur les objectifs de la politique québécoise d'immigration. Claude Magny, au nom de la corporation, présente donc, dans une lettre au ministre Gérald Godin, les modalités de consultation et les sujets d'envergure provinciale et régionale susceptibles d'être abordés.

APO propose d'abord d'affecter pendant un mois un fonctionnaire en Outaouais pour, surtout, sensibiliser ce dernier à la situation démographique des personnes réfugiées et immigrantes dans la région. Cette mesure permettrait de mieux comprendre les besoins d'APO. APO suggère ensuite des modalités d'exercice de cette participation directe du ministère dans le milieu et termine par un éventail de questions sujettes à consultation.

Le 10 mai 1982, le Conseil consultatif du ministère tient finalement une réunion dans l'Outaouais. Selon un communiqué de presse, les 15 membres du Conseil, dont le mandat consiste à présenter des recommandations au ministre, rencontreront les représentants des groupes établis dans la région depuis plusieurs années, notamment les communautés portugaise et haïtienne, ainsi que les représentants des personnes réfugiées et immigrantes arrivées récemment, entre autres en provenance du Laos, du Cambodge, du Vietnam, de Chine, de Pologne et de Roumanie.

Deux semaines plus tard, lors d'une assemblée des administratrices et administrateurs d'APO, certaines personnes se plaignent de la médiocrité de cette rencontre. Les participantes et participants s'entendent pour envoyer une lettre au président du Conseil consultatif, dans un premier temps, et des plaintes au ministre, par la suite, s'il y a lieu. Les membres du Conseil consultatif se seraient mal comportés et les communautés culturelles de la région n'ont pas eu droit de parole. APO décide d'envoyer un mémoire sur la situation des communautés culturelles dans la région. Michèle Vanier accepte de rédiger la lettre au Conseil consultatif.

La vie continue et, comme il se doit, le partage des tâches s'organise selon les talents et les connaissances de chacun.

Répartition des tâches

En novembre 1982, les tâches se répartissent de la façon suivante :

Hieu Huynh se voit allouer la santé, la traduction, l'accompagnement, l'accueil au bureau;

sœur Céline Messier, l'accueil au bureau, le secrétariat, la recherche de logement;

Fernando Henriquez, l'administration, les cartes, l'inscription aux services, l'école, la vérification des dossiers, le rapport du mois;

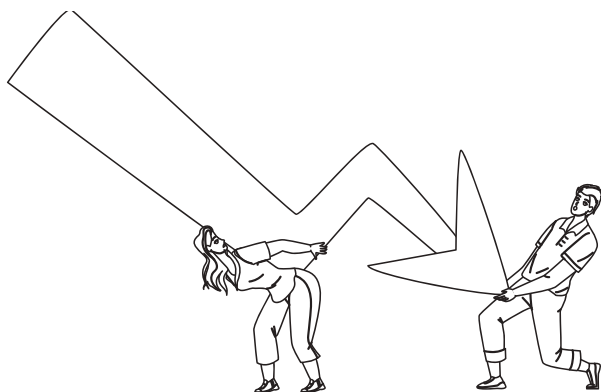
sœur Patricia Leblanc, le soutien aux bénévoles et leur regroupement, le projet des femmes, le suivi auprès des familles, les projets spéciaux;

l'abbé Lévis Martel, la coordination, l'administration, les relations avec l'extérieur (Main-d'œuvre et Immigration Canada, Immigration Québec, secrétariat d'État, milieu scolaire, justice), l'accueil des personnes réfugiées, l'installation, le remisage des meubles, la direction du personnel, le répondeur du conseil d'administration.

*Tout est en place pour offrir toujours plus
de bons services aux nouveaux arrivants.*



Père Lévis Martel



Chapitre 3 (1983-1985)

La crise économique et ses conséquences

Au début des années 1980, une période de grande récession économique mondiale touche de nombreux pays développés. Au Canada, l'économie connaît une forte inflation et des taux d'intérêt élevés. En 1983, le chômage explose et atteint un taux de 12 %. La population canadienne jette alors un œil beaucoup plus sceptique sur les objectifs des différents niveaux de gouvernement en matière d'immigration. Dans cette conjoncture très difficile, on voit souvent l'immigration comme une source supplémentaire de problème.

La quasi-disparition du parrainage, sauf pour les réunifications familiales auxquelles APO apporte son soutien, en constitue l'une des conséquences. On observe une diminution considérable de l'accueil, directement proportionnelle, selon l'abbé Lévis Martel, au taux de chômage au Canada. De plus, les personnes réfugiées éprouvent des difficultés une fois arrivées en terre québécoise. APO présente alors son rapport sur la

situation des personnes réfugiées en Outaouais à la Commission d'études sur les conséquences de la crise économique. En voici l'essentiel :

La majorité des personnes réfugiées vivent en dessous du seuil de pauvreté. Comme elles arrivent avec pratiquement rien, APO se charge de leur procurer des meubles et des vêtements usagés. Elles habitent dans des logements piteux et la majorité d'entre elles occupent des emplois de service : plongeurs dans les restaurants ou cueilleuses de champignons. Leurs loisirs se limitent à la télévision, à la radio et à des rencontres familiales. Les programmes de rénovation de logement les forcent souvent à déménager, puisque des augmentations de loyer s'ensuivent presque toujours. Enfin, elles sont moins préparées aux façons de faire nord-américaines et demeurent des consommatrices non averties qui s'endettent souvent à long terme.

La crise économique ne favorise pas l'arrivée de personnes immigrantes, mais la misère humaine et les atteintes aux droits de la personne perdurent dans le monde. Des personnes réfugiées, certainement moins nombreuses, réussissent quand même à se rendre jusqu'à nos portes, surtout en provenance du Salvador, à partir de 1983.

Réfugiées et réfugiés salvadoriens

Dans les années 1970, les inégalités sociales au Salvador (0,5 % des propriétaires possèdent 40 % des terres; 60 % des paysans n'en possèdent aucune), la pauvreté (45 % d'analphabétisme; consommation de calories la plus faible de l'Amérique continentale, selon les statistiques de l'ONU) et l'impossibilité d'un changement démocratique en raison de l'ingérence de l'armée conduisent à des mouvements de guérillas.

La guerre civile éclate en 1979 entre le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) et le gouvernement, représenté par son armée. La rébellion du FMLN est soutenue par Cuba et le Nicaragua; le gouvernement salvadorien est appuyé par les États-Unis. Selon les rapports de la Commission de vérité de l'ONU, les escadrons de la mort progouvernementaux, la police et l'armée sont responsables de 85 % des actes de violence perpétrés durant la guerre; la guérilla du FMLN, de 5 % seulement. En 1983, en dépit de réformes symboliques, les droits de la personne sont bafoués par une campagne de terreur instituée par les brigades de la mort. On fuit le pays : 111 Salvadoriennes et Salvadoriens arrivent chez nous en 1984.

Le 21 octobre 1984, l'Association des Salvadoriens tient sa première assemblée générale. Son président est un réfugié arrivé récemment qui habite encore à l'hôtel. Depuis le début du mois, APO a reçu cinq personnes réfugiées en provenance du Salvador et en attend dix autres dans un délai d'une semaine. Deux demandes de parrainage sont en cours. Les familles concernées assurent l'aide financière et la paroisse du Très-Saint-Rosaire veille au parrainage légal.

Le nombre de personnes réfugiées augmente en Outaouais et APO doit s'adapter à la situation.

Les services d'APO s'étendent

De 1979 à 1983, près de mille personnes réfugiées profitent des services offerts par APO, soit en moyenne 200 nouveaux arrivants par année. En 1983, 96 viennent du Salvador, quatre du Vietnam, quatre du Laos, 28 du Cambodge, quatre de Tchécoslovaquie, sept de Roumanie, un de Hongrie et huit de Pologne. Ces personnes choisissent l'Outaouais comme nouvelle patrie. Le premier contact se fait avec les permanents d'APO à l'aéroport ou au terminus d'autobus.

Après les avoir installées à l'hôtel, on procède aux étapes suivantes : recherche d'un logement, inscription aux différents services sociaux, rendez-vous dans les établissements de santé ou les cliniques, le cas échéant. L'installation dans leur propre logement suit dès que possible : planification de l'achat des biens nécessaires, transport des effets personnels et familiaux, signature du bail, ouverture d'un compte bancaire, achat d'un téléphone et démarches auprès de Bell Canada, courses pour le premier marché, en plus de nombreux imprévus.

Toutes les personnes immigrantes qui arrivent doivent apprendre le français si elles ne le parlent pas déjà. On les dirige donc vers le COFI, où elles suivent des cours réguliers pendant trente semaines. Durant cette période, elles reçoivent une allocation. Les permanents inscrivent les enfants à l'école primaire ou secondaire, selon le cas. En outre, APO obtient de Québec une subvention qui lui permet de donner 90 heures de cours d'alphabétisation aux personnes immigrantes non scolarisées.

Une majorité de familles de personnes immigrantes et réfugiées peut compter sur l'amitié d'un compagnon ou d'une compagne. Partout où il y a des services d'APO, il y a aussi des bénévoles. On s'emploie à développer une nouvelle forme de bénévolat en encourageant celles et ceux qu'on aide à devenir à leur tour des bénévoles au service de leur ethnie.

Grâce à une entente avec les établissements de santé, les personnes immigrantes ont accès à tous les services régis par le ministère des Affaires sociales. Un des permanents est affecté à cette tâche importante. On établit de plus un carnet de santé pour chaque personne.

Lorsque des personnes immigrantes rencontrent des problèmes personnels ou de couple, elles se confient avec confiance au personnel d'APO qui leur accorde beaucoup de temps et d'attention. Les problèmes quotidiens sont diversifiés et donnent lieu à de nombreuses entrevues où les renseignements appropriés sont transmis.

APO aide les associations ethniques à se structurer selon leurs objectifs. Ainsi, au cours de 1983-1984, APO a aidé trois organismes à se constituer : les Femmes immigrantes de l'Outaouais, l'Association des Salvadoriens de l'Outaouais et la Société bouddhique de l'Outaouais.

Enfin, APO travaille en étroite collaboration avec le bureau canadien de la citoyenneté du Secrétariat d'État pour aider celles et ceux qui veulent devenir Canadiennes ou Canadiens.

Activités

Afin de mieux aider les personnes immigrantes à devenir citoyennes à part entière, en collaboration avec les Services d'aide juridique de Hull et des bénévoles, les membres d'APO les initient à la préparation d'une déclaration de revenus et leur expliquent leurs droits et leurs devoirs.

Chaque année, on organise une grande fête de Noël avec différents groupes ethniques, y compris des Québécois : musique, souper et cadeaux pour les enfants gracieusement offerts par des marchands de la région sont à l'ordre du jour.

APO remet des distinctions honorifiques aux personnes et aux institutions qui se sont illustrées de façon particulière en matière d'immigration depuis 1979.

Après avoir constaté que plusieurs personnes immigrantes utilisaient leur perron pour cultiver des produits de leur pays, des jardins communautaires voient le jour. Avec la collaboration de la Commission de la capitale nationale, la Ville d'Aylmer prête un terrain que l'on divise par la suite en lots qui sont attribués à des familles. Ce projet suscite beaucoup d'intérêt.

De Fil en Aiguille permet aux femmes immigrantes non seulement de sortir de leur isolement, mais aussi de pratiquer leur français en exécutant de petits travaux de couture et d'artisanat, et en apprenant les rudiments de la cuisine québécoise. En 1983, ces dames se constituent en société autonome sous l'appellation Les Femmes immigrantes de l'Outaouais. L'organisme est créé en janvier 1984 et subventionné par le Secrétariat d'État et le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec. Sœur Patricia Leblanc recrute la bénévole Carole Doucet pour donner une orientation à cet organisme. Tous les mardis soir, pendant la première heure, les femmes assistent à un cours de français. L'heure suivante est consacrée à des travaux de couture. Les participantes font également des sorties culturelles. Carole Doucet, la coordonnatrice, est sans doute la personne idéale pour ce poste, puisqu'elle possède une grande expérience dans ce domaine, qu'elle a acquise aux Philippines et en Amérique du Sud. Elle manifeste donc beaucoup d'intérêt pour ces fonctions, et fait aussi preuve d'une compétence avérée.

Le temps passe et plusieurs nouveaux arrivants terminent leurs démarches pour obtenir leur citoyenneté canadienne.

Cérémonie d'assermentation

Lors du conseil d'administration de janvier 1985, la greffière de la Cour de la Citoyenneté canadienne, Judith Domingue, explique que, parmi les personnes immigrantes reçues par APO, un grand nombre aspire à devenir citoyennes canadiennes. Bientôt, 75 d'entre elles seront assermentées et recevront leur citoyenneté. Il a donc été décidé que la cérémonie d'assermentation aurait exceptionnellement lieu à la Maison du Citoyen, à Hull.

Le maire, Michel Légère, y donnera un vin d'honneur et APO servira un goûter. Quelques personnes seront surprises de constater que le serment de citoyenneté porte en partie sur l'allégeance à une monarchie étrangère.

Chapitre 4

(1986-1992)

Réalisation de projets variés

De sa fondation, en 1980, jusqu'à la fin de 1987, APO a accueilli 1 268 personnes immigrantes et réfugiées appartenant à vingt groupes ethniques principalement issues d'Asie et d'Amérique centrale. À cela, il faut ajouter un certain nombre de personnes en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique.

Depuis un certain temps, la Table de concertation multiethnique tente de regrouper les communautés culturelles de l'Outaouais. Une douzaine de réunions ont permis de cerner un certain nombre de problèmes propres à ces communautés, à savoir apprentissage du français, marché du travail, religion, adaptation scolaire. En 1987, plusieurs membres des communautés culturelles se sont rapprochés et organisés. De nouvelles associations ont vu le jour : Khmers, Roumains et Vietnamiens. Le ralliement des Haïtiens se dessine. APO a servi de bougie d'allumage.

Les programmes mobilisent la majeure partie du temps et de l'énergie d'APO. Les bénévoles se répartissent en plusieurs catégories : les associées et associés, qui participent à une activité ou à un projet; les contributrices et contributeurs ou donatrices et donateurs, qui proposent biens ou temps; les compagnes et compagnons qui, comme leur nom l'indique, accompagnent les nouveaux arrivants; les marraines et parrains, qui fournissent un soutien financier; les amies et amis, sur qui les personnes immigrantes et réfugiées peuvent compter. Le counseling constitue un autre programme essentiel : il s'agit d'aider des gens à surmonter des difficultés d'adaptation ou d'ordre psychologique.

APO organise différentes activités, dont des remises de distinctions honorifiques, pour souligner l'excellence de l'action ou des interventions menées par des marraines et parrains, des campagnes et compagnons. Ou encore pour mettre en valeur des appuis bénévoles, un dévouement hors pair, des mesures prises par une école primaire, une école secondaire.

APO ouvre aussi chaque année une clinique d'impôt et prépare une fête de l'amitié où les personnes réfugiées de longue date, les personnes immigrantes qui viennent d'arriver et la population en général célèbrent ensemble. APO publie un carnet d'informations pour faciliter l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants, lequel est traduit en plusieurs langues : espagnol, vietnamien, cambodgien, anglais.

En juillet 1986, APO tient son premier festival des cultures. En raison d'un manque de ressources humaines et financières, l'année suivante, une participation aux manifestations de la fête nationale du Québec remplacera ce projet initial.

Fraternité Jeunesse mène à son terme bon nombre de réalisations : des voyages à caractère culturel à Québec, auxquels ont participé 80 jeunes, un camp d'hiver qui a permis à 40 jeunes de se familiariser avec les loisirs d'hiver en plein air, un journal qui permet aux communautés ethniques de se faire connaître et une vidéo d'environ 32 minutes – Une place au soleil – qui décrit les indices d'adaptation.

Les projets se multiplient. APO prend de l'expansion et se consolide.

Consolidation

Du 1er avril 1988 au 31 mars 1989, APO prend sous son aile 266 familles, soit 503 personnes. L'expansion d'APO se poursuit. S'appuyer uniquement sur du travail bénévole occasionnel n'est plus envisageable. Le 6 juin 1989, APO se propose donc d'engager un directeur expérimenté en la personne de Marc Yang Va, avec salaire et avantages sociaux, pour une durée d'un an. Le directeur devient le gestionnaire de l'organisme. Il coordonne les décisions du conseil d'administration et en assure la mise en application. Il prépare, fait préparer et recommande objectifs, budgets et actions. Il dirige et coordonne le personnel et les activités. Enfin, il évalue les résultats, les moyens et le personnel. Immigration Canada offre un supplément de 20 750 \$ pour contribuer à payer le salaire du directeur et engager un interprète-accompagnateur pour les personnes en provenance d'Europe de l'Est.

Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Emploi et Immigration Canada, le Secrétariat d'État et Centraide contribuent généreusement à la caisse d'APO.

Suivra un énoncé de politique qui servira désormais de guide.



Marc Yang Va

Nouvelles orientations

En 1990, le gouvernement de Robert Bourassa publie un énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. La ministre Monique Gagnon-Tremblay explique que cet énoncé propose un éventail de mesures qui s'inscrivent dans plusieurs secteurs d'intervention gouvernementale, dont l'intégration et la pleine participation des communautés. La ministre encourage les institutions, les associations, les municipalités et différents corps sociaux à poursuivre leurs réflexions afin de réussir l'intégration des nouveaux arrivants.

Les activités d'APO seront désormais guidées par les orientations de cet énoncé de politique. Concrètement, des efforts particuliers se traduiront par une collaboration étroite avec la direction régionale du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, et les intervenants du réseau des services publics et parapublics. Le président du conseil d'administration, l'abbé Lévis Martel, explique alors qu'APO doit désormais articuler ses activités et ses efforts pour trouver des accommodements raisonnables, lesquels pourraient assurer une intégration réussie. Tout en respectant son mandat d'organisme d'accueil, APO devra s'engager « comme organisme partenaire de la promotion de l'adaptation réciproque entre les membres des communautés ethnoculturelles et ceux du milieu d'accueil. »

Les membres du conseil d'administration et la direction d'APO s'engagent donc à se doter d'une structure de fonctionnement capable de répondre aux exigences inhérentes aux projets qui lui seront confiés. Conscient tout de même du peu de ressources dont l'organisme dispose, APO se propose de consolider ses acquis, de renforcer la collaboration avec ses partenaires et de s'appuyer sur ses bénévoles.

Évidemment, tous ces changements ne plaisent pas à tout le monde.

Mécontentement et inquiétude

Lors de l'assemblée générale annuelle du 4 mai 1992, les changements apportés à l'organisme en inquiètent plusieurs. Au début, APO se concentrait sur l'accueil. Désormais, on se soucie davantage de soutien. Partenariat, professionnalisme, jumelage, répète-t-on, tout cela devient de la bureaucratie. Où est passée l'humanité, se demande-t-on. Les responsables répondent que l'accueil demeure une priorité, qu'on tient compte de l'aspect humanitaire.

La restructuration d'Immigration Québec et les nouvelles politiques donnent à APO la possibilité de multiplier ses partenariats. L'organisme est reconnu par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec et par Centraide. La collaboration est bonne avec les organismes et les gouvernements. APO reste autonome malgré les craintes de certains. Les politiques du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration sont élaborées après des consultations avec divers organismes, dont APO, qui a obtenu un budget de 250 000 \$ pour 1991-1992. Le personnel a été évalué : tout le monde fait preuve d'humanité et de professionnalisme. L'organisation s'occupe de l'accueil, pendant une durée de douze mois, et du programme de jumelage. L'appui au développement organisationnel constitue l'autre volet du mandat d'APO.

Une équipe de membres permanents se constitue, qui occupent les fonctions suivantes :

Marc Yang Va : direction;

Fernando Henriques : accueil (jusqu'au 31 décembre 1991);

Sœur Patricia Leblanc : adaptation et suivi;

Sœur Céline Messier : agente d'établissement et de dépannage;

Hieu Ngo Huyn : agent d'accueil et interprète pour les pays d'Asie;

Ovidiu Stingaciu : agent d'accueil pour les personnes en provenance d'Éthiopie et d'Europe de l'Est;

Brigitte Beausoleil : secrétaire (jusqu'à septembre 1991);

Colette Joseph : secrétaire (depuis février 1992, programme PAIE);

Pierrette Martin : comptable (temps partiel);

Saïd El Malih : chargé de projet et responsable du projet de jumelage.

APO devient un organisme doté d'une équipe beaucoup mieux organisée, assurant ainsi sa pérennité. Toutefois, les conflits et désaccords sont inévitables. APO n'y échappera pas.



Chapitre 5

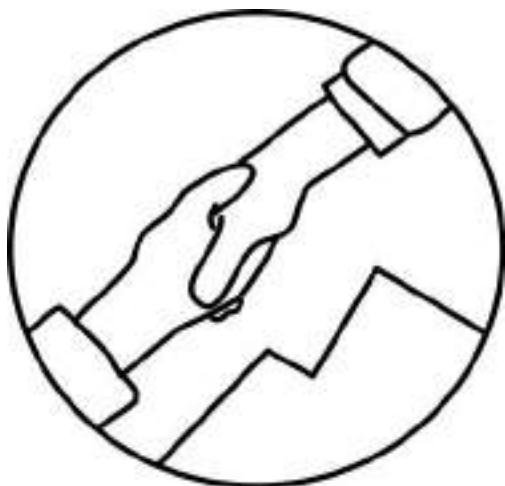
(1993-1995)

Introduction

Pour plusieurs raisons – différences culturelles, barrières linguistiques, manque de familiarité avec les normes et pratiques locales –, une personne réfugiée ou immigrante pourra percevoir certaines décisions, pourtant pertinentes, comme discriminatoires. Ainsi, des règles administratives, comme celles qui portent sur l'accès à l'emploi, au logement ou aux services de santé, semblent justes et logiques à la population du pays d'accueil. Cependant, pour un nouvel arrivant, ces règles suscitent parfois incompréhension et méfiance, renforçant ainsi un profond sentiment d'exclusion. Cette perception de la réalité administrative s'accompagne aussi parfois d'une multitude d'émotions – frustration, peur –, car chaque interaction avec les systèmes établis peut devenir source d'anxiété.

Il n'y a jamais eu de discrimination à Accueil-Parrainage Outaouais. Il arrive toutefois que certaines décisions pertinentes et nécessaires soient mal interprétées, voire même perçues comme discriminatoires. Dans le cas, par exemple, où un couple avec deux enfants attendrait depuis longtemps un appartement de trois chambres à coucher et, qu'une fois l'appartement trouvé, on l'offre à une famille de sept personnes, certains esprits anxieux pourraient en déduire qu'ils font l'objet de discrimination en raison de leur groupe ethnique, de la couleur de leur peau, de leur religion. Ce que les administratrices et administrateurs considèrent comme du bon sens – les appartements pour familles nombreuses sont excessivement rares –, pourrait être vécu comme une barrière infranchissable par une personne qui tente de reconstruire sa vie dans un contexte étranger. Certaines décisions sont parfois difficiles à prendre. Il faut donc soupeser les avantages et les inconvénients, considérer les valeurs importantes, rester fidèle à ses principes. APO communique le plus clairement possible les raisons derrière chaque décision prise pour que celles-ci soient bien comprises.

APO est un organisme qui doit aussi s'assurer la confiance de ses bailleurs de fonds. Une administration saine et sans passe-droit est nécessaire. Certes, on observe quelques frictions de temps à autre dans un groupe de travail, mais il n'y a rien de plus commun. Il n'en demeure pas moins que le personnel d'APO est valorisé, motivé, épanoui. Chaque membre du personnel reçoit un salaire équitable.



Le ciel, bien que nuageux, peut aussi révéler des éclaircies

Le directeur d'APO, Marc Yang Va, remet sa démission le 2 juillet 1993. Sœur Patricia Leblanc est alors nommée directrice en attendant l'embauche d'un nouveau directeur permanent. Toutefois, celle-ci quittera son poste peu après son affectation et Demba Macalou sera nommé directeur par intérim. Ce dernier démissionnera aussi après un assez court laps de temps. Laurent Crombrughe accepte à son tour le poste, le temps qu'on trouve une personne libre à temps plein.

Lors d'une réunion du conseil d'administration, on propose à chaque membre du personnel de rencontrer, individuellement, la direction pour discuter de son contrat. Une employée préférerait que ces contrats soient abordés en groupe. Elle pense qu'une rencontre individuelle est plus susceptible d'entraîner des risques de manipulation. Sœur Patricia Leblanc lui répond, avec empathie, qu'elle comprend difficilement qu'on puisse discuter d'un contrat personnel devant les autres membres de l'équipe, puisque les conditions de chacun sont différentes; il ne s'agit pas de manipulation, mais plutôt de respect envers les personnes. Après ces échanges, on convient de tenir des rencontres personnalisées, témoignant d'un engagement fort envers la transparence et le respect mutuel.

Les contrats des sœurs Patricia Leblanc et Céline Messier sont signés avec la congrégation; un membre du conseil d'administration rencontrera la supérieure provinciale pour s'assurer que tout est clair et équitable.

Michel Careau présente avec optimisme les avancées d'un projet pilote destiné aux personnes qui ont demandé le statut de réfugié. Ce projet est développé conjointement avec la Régie régionale, le CLSC, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, et APO. Toutes les parties s'étaient entendues sur les grandes lignes du projet. Pourtant, le nouveau sous-ministre du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration récemment nommé n'accepte pas le projet. Bien que des changements dans le cadre réglementaire se soient produits avec la nomination d'un nouveau sous-ministre du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, cette difficulté est perçue comme l'occasion d'explorer d'autres voies. L'équipe reste déterminée à ne pas abandonner et cherche d'autres solutions pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants.

Demba Macalou, directeur par intérim, annonce une bonne nouvelle : face à l'augmentation du nombre de personnes en provenance du Moyen-Orient, il recrute une personne arabophone, renforçant ainsi la capacité à offrir un soutien linguistique essentiel. De plus, des recherches sont en cours pour acquérir une camionnette qui peut accueillir huit passagers, ce qui ajoute aux ressources pour mieux servir les nouveaux arrivants. Tout cela témoigne de la capacité d'adaptation de l'équipe et de son engagement à évoluer.

En mars 1993, Demba Macalou informe le conseil d'administration qu'un ancien responsable du projet de jumelage a déposé une plainte contre APO à la Commission des droits de la personne. À la suite de cette plainte, un comité est mis sur pied pour y répondre.

Une seconde plainte est déposée peu après : le représentant local de la Commission des droits de la personne informe le directeur d'APO qu'une ancienne employée de l'organisme a formulé une plainte pour discrimination raciale. Pour régler la situation, la Commission des droits de la personne propose d'aller au-devant de la plaignante pour lui proposer un montant d'argent et de rencontrer certains responsables d'APO pour discuter de la situation. On menace aussi de rendre le litige public.

Lors d'une rencontre d'urgence, les membres du conseil d'administration sont unanimes : il faut refuser ces demandes. Michèle Apollon et Michel Carreau sont mandatés pour rencontrer l'avocat d'APO, maître Paul Babin, dans le but de discuter des solutions possibles et de régler le différend. Le conseil rejette la solution du dédommagement pour ne pas créer de précédent.

Finalement, deux mois plus tard, pour maître Paul Babin, l'avocat d'APO, après examen des faits rapportés dans la plainte, il n'y a aucune matière à discrimination, il n'y a pas de coupable; il faudrait plutôt aller en arbitrage. Cette situation amènera le conseil à réfléchir et à élaborer des plans d'action proactifs dans le but de renforcer une culture d'amélioration continue et un engagement à faire évoluer les pratiques pour le bien de toutes et de tous.

Des vagues frappent le bateau d'APO : la traversée du renouveau

Centraide Outaouais accorde une importante subvention de 33 000 \$ pour 1994-1995, ce qui témoigne de son appui constant envers des organismes comme APO.



Centraide
Outaouais

Lors d'une assemblée générale spéciale qui se tient le 18 avril 1994, des décisions sont prises pour adapter les objectifs d'APO aux besoins actuels. Ces nouvelles orientations, cette réorganisation, mettent en lumière l'engagement indéfectible de l'organisme :

« Accueillir des réfugiés et des immigrants; promouvoir auprès d'individus et de groupes des activités d'accueil de réfugiés ou d'immigrants dans l'Outaouais; établir des services de coordination et de jumelage devant favoriser l'insertion des réfugiés et immigrants dans la communauté outaouaise; informer la population des programmes d'accueil pour les réfugiés et immigrants, soutenir l'effort de tout groupe désirant parrainer la venue de réfugiés et d'immigrants dans l'Outaouais [...] »

La présidente du conseil d'administration, Michèle Apollon, et Demba Macalou participent à une rencontre inspirante avec Guy Gagnon, le directeur régional du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, pour signer le Protocole d'entente PAEI 1994-1995. Le modèle PAEI décrit les quatre rôles essentiels dans une équipe de gestion performante : Producteur, Administrateur, Entrepreneur, Intégrateur. APO confirme ainsi son engagement envers l'excellence.

Demba Macalou annonce qu'il passe le relais comme directeur d'APO à compter du 30 décembre 1994. Pour garantir une transition fluide, un

comité de sélection est formé. Il regroupe des représentants du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, de la ville de Hull, de l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO) – qui deviendra par la suite Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais – ainsi que le président et le vice-président du conseil d'administration d'APO.

Après quinze années de service dévoué, les sœurs Patricia Leblanc et Céline Messier s'orientent vers de nouveaux horizons. Lors de la prochaine fête de l'amitié, une célébration sera organisée en leur honneur pour reconnaître publiquement leurs contributions inestimables à l'organisme et leur remettre une plaque de reconnaissance. Cela soulignera ainsi l'impact positif qu'elles ont eu sur APO. Certes, il s'agit d'une grande perte, mais leur départ ouvre la voie à de nouvelles possibilités pour d'autres bénévoles et membres de l'équipe.



Sœur Patricia Leblanc



Sœur Céline Messier

Déferlante

En 1995, APO a la possibilité d'accueillir plus d'une centaine de personnes réfugiées par mois, essentiellement en provenance des Balkans, ce qui démontre l'importance croissante des activités de l'organisme.

Le 10 janvier 1995, APO reçoit une attention particulière de la Commission des droits de la personne, qui motive l'importance de promouvoir un environnement respectueux en matière de race et d'origine ethnique. Demba Macalou se montre proactif et communique avec Pierre Deschênes, représentant régional de la Commission : il planifie une consultation avec l'avocat Paul Babin pour explorer de meilleures façons de renforcer l'engagement d'APO envers l'inclusion et le respect. Lors de cette réunion, Demba Macalou partage avec ses interlocuteurs une perspective novatrice de la situation. En gros, il rappelle qu'APO traverse une phase de transformation dynamique. Le personnel montre un engagement remarquable envers le processus de réorganisation. Malgré les difficultés, cette démarche permet de renforcer les liens de confiance et de solidarité dans l'équipe. Cette réorganisation nécessaire reflète une volonté collective d'évoluer pour mieux servir les communautés. Ces moments de transition ne sont que des tremplins vers un avenir brillant et prometteur pour APO.

Rappelons, avant de continuer, le rôle essentiel d'un journaliste dans le processus de vérification des informations, surtout lorsqu'il s'agit d'une organisation aussi influente qu'APO. La vérification des faits est au cœur du métier de journaliste, et elle contribue à maintenir la réputation d'une organisation. La façon dont les informations sont croisées, les sources examinées et les diverses parties rencontrées fait partie intégrante de ce travail crucial. Cela dit, il est important d'assurer un professionnalisme exemplaire dans toutes les démarches.

À la suite d'un bulletin de nouvelles diffusé par une station radiophonique gatinoise qui dénonce la gestion d'APO, le directeur par intérim décide de se faire entendre par voie de communiqué. Ce dernier souhaite ainsi clarifier les allégations et présenter les efforts de restructuration dont fait l'objet APO.

Laurent de Crombrugghe, nouveau directeur par intérim, publie un communiqué dans lequel il souhaite répondre aux accusations relayées par la station de radio. La nouvelle diffusée, rappelle-t-il, relaye des allégations sur des démissions à APO ainsi que de graves accusations. Il précise que ces accusations ne reposent sur aucune preuve tangible. APO est surpris par ces calomnies et s'interroge sur leur origine et leurs fondements. Ces clarifications sont d'autant plus importantes que l'organisme s'engage activement dans une restructuration notable de ses activités depuis janvier 1995 et a fait appel à une firme spécialisée en développement organisationnel pour soutenir cette initiative majeure au bout de quinze ans d'existence. M. de Crombrugghe déplore également le fait que la station de radio n'ait pas communiqué avec APO pour vérifier les faits. Il aurait été simple, ajoute-t-il, de solliciter l'avis de la direction lors de la manifestation publique qui s'était tenue à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, juste avant le reportage.

Il est crucial, dans le journalisme, d'adopter une approche équilibrée et d'envisager toutes les perspectives avant de tirer des conclusions. La recherche de la vérité, l'obtention de témoignages variés et le droit de réponse pour chaque partie impliquée sont des principes fondamentaux qui renforcent la crédibilité des reportages. La rigueur dans l'application de ces principes est essentielle pour favoriser un dialogue constructif et respectueux.



Damba Macalou



Annie-Claude Scholtès

Arrivée d'Annie-Claude Scholtès et retour au calme

Le 20 mars 1995, il est résolu d'embaucher Annie-Claude Scholtès au poste de directrice d'APO. Fille d'immigrants, Annie-Claude Scholtès arrive au Canada à l'âge de cinq ans. Sociologue-entrepreneure, elle occupera avec succès pendant plus de sept ans le poste de directrice générale d'Accueil-Parrainage Outaouais. Auparavant, pendant de nombreuses années, elle avait œuvré dans des organismes sociaux et d'aide. Elle a aussi contribué à la formation du personnel auprès, entre autres, de municipalités de la région. Avec le père Jean-Louis Morin et deux autres complices, elle crée Gîte Ami. À sa fondation, la mission de cet organisme se déclinait selon plusieurs axes : administrer un centre d'hébergement temporaire, offrir un service adapté aux personnes sans-abri, promouvoir la prise en charge de la personne, collaborer avec les autres organismes du milieu. Des centaines de personnes y trouvent refuge chaque année.

Une fois nommée directrice d'APO, Annie-Claude Scholtès se met aussitôt au travail.

Le 15 juillet 1995, la nouvelle directrice rencontre l'agente de projet de Patrimoine canadien. En raison de problèmes antérieurs, le ministère avait conservé une vision négative d'APO, ce qui avait entraîné des conséquences néfastes. Cependant, l'excellente présentation des documents, les plans détaillés, les réalisations actuelles et la forte personnalité de la directrice font effet : Patrimoine canadien l'appuie et l'autorise à utiliser le montant auparavant reporté pour financer des activités. Les obstacles disparaissent, la confiance revient.

Lors de cette rencontre, Annie-Claude Scholtès apprend qu'il reste 35 000 \$ sur un montant que la Régie de Patrimoine canadien avait distribué aux organismes. En revanche, l'échéance pour déposer un projet est très serrée. La directrice d'APO n'hésite pas une seconde : elle s'attelle à la tâche et travaille toute la nuit pour présenter un projet dès le lendemain. Celui-ci couvrirait la région de l'Outaouais et verrait la mise sur pied d'une base de soutien en santé mentale, entre partenaires, destinée aux personnes immigrantes, réfugiées et à celles qui ont fait une demande de statut de réfugié. Le document contient la description des services que les partenaires appuieraient.

Chapitre 6

(1996-1998)

La plus grosse vague de personnes réfugiées

En Outaouais, on a d'abord reçu une importante vague de personnes réfugiées en provenance d'Indochine, laquelle a donné naissance à APO. À partir de 1983, les personnes réfugiées viennent d'Iran; au milieu des années 1980, elles arrivent du Salvador et du Nicaragua; entre 1988 et 1992, du Liban; vers la fin des années 1980, une centaine de personnes réfugiées arrivent d'Éthiopie et de Somalie. À partir de 1995, l'Outaouais accueille la plus grosse vague jamais vue de personnes réfugiées en provenance de l'ex-Yougoslavie, dont la triste histoire rappellera de bien mauvais souvenirs à tous nos nouveaux concitoyens et concitoyennes.

Le 23 novembre 1918, Serbie, Croatie, Slovénie et Monténégro se réunissent pour former la Yougoslavie, avec pour roi Pierre 1er. Les communistes, qui prennent le pouvoir après la Seconde Guerre mondiale, maintiennent l'union. Le maréchal Tito assure sa mainmise absolue sur l'État dès 1945 et fonde le régime communiste yougoslave, dont il restera le principal dirigeant jusqu'à sa mort, le 4 mai 1980. Sa disparition engendre des conséquences désastreuses. À la suite de son décès, rien ne va plus, la folie s'empare des institutions fédérales. Cette conjoncture conduit à une catastrophe guerrière. Le 25 juin 1991, la Slovénie et la Croatie déclarent leur indépendance. Débute alors en Slovénie la première véritable guerre en Europe depuis le second conflit mondial. La Slovénie se compose d'une population très homogène qui intéresse peu les Serbes. Le conflit ne dure donc que quelques jours.

C'est une autre histoire quand Milosevic, homme politique serbe, et ses alliés entreprennent la conquête de territoires croates où se trouve une forte population serbe. Des combats féroces se déroulent. Après avoir enlevé des zones convoitées, Milosevic se tourne vers la Bosnie afin de réaliser la Grande Serbie. Au bout d'un an, les Serbes y contrôlent 70 % du territoire après que les musulmans en ont été chassés.

Le 21 novembre 1995, un accord de paix est signé entre Serbes, Croates et Bosniaques. La Bosnie-Herzégovine se partage entre la République serbe de Bosnie et la Fédération croato-bosniaque. En juillet 1998, la population musulmane albanaise, majoritaire au Kosovo, est pourchassée par des milices serbes. L'année suivante, le président de la Serbie, Milosevic, procède au nettoyage ethnique de la population albanaise du Kosovo. L'OTAN bombarde alors des sites stratégiques et industriels en Serbie. En 2000, Kostunica détrône Milosevic, qui reconnaît sa défaite après des manifestations de masse.

Voici très brièvement résumées les raisons de l'afflux des personnes réfugiées en provenance de l'ex-Yougoslavie en Outaouais.

En 1997, les Yougoslaves de l'Outaouais dépassent déjà en nombre les Vietnamiennes et Vietnamiens arrivés de façon massive au début des années 1980 : ils sont 900. Les personnes réfugiées de l'ex-Yougoslavie sont déjà près de 2 000. L'Outaouais continue d'en recevoir, parfois jusqu'à cent par mois. Compte tenu de la nouvelle politique québécoise de régionalisation de l'immigration, dès 1995, la région accueille plus de personnes réfugiées de l'ex-Yougoslavie que Montréal.

C'est aussi à partir de cette époque qu'APO apparaît de plus en plus souvent dans les médias. L'organisme soulève des situations difficiles pour les nouveaux arrivants, dénonce certaines réalités, se prononce sur des sujets d'actualité.

Violence cachée

La situation s'avère parfois difficile chez les personnes immigrantes arrivées en territoire québécois depuis peu ou depuis longtemps. Dans certaines parties du monde, la place de la femme n'est guère enviable. Il faut parfois intervenir.

Régina Bah, directrice de l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais, demande de l'aide pour faire front contre la violence conjugale dont sont victimes les femmes dans certaines familles de nouveaux arrivants. On doit souvent venir en aide à des femmes victimes de violence conjugale ou soumises à l'emprise d'un mari qui ne leur laisse aucune liberté. L'abbé Lévis Martel explique :

« On a eu plusieurs situations de violence, parce que des hommes n'acceptent pas la situation de la femme ici. C'est ancré très profond chez eux. On essaie d'expliquer, on a organisé des sessions avec le CLSC. »

Dans certaines cultures, on se marie pour la vie et il faut que la femme soit prête à tout accepter :

« Certaines femmes qui sont arrivées ici parrainées par leur mari sont totalement à la merci de l'homme, explique Annie-Claude Scholtès. Certaines n'apprennent même pas le français parce que le mari ne veut pas, et on ne peut rien faire. »



L'objectif de l'organisme était et reste de renseigner les femmes sur l'aide qu'elles peuvent obtenir en cas de problèmes sérieux. Il s'agit de leur dire qu'elles peuvent faire respecter leurs droits au Canada. Ketkeo Intiphab, l'une des fondatrices de l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais, témoigne :

« Au début, on voulait réunir les femmes qui étaient démunies et renfermées. On invitait des femmes québécoises pour apprendre aux immigrantes comment tricoter des mitaines, comment habiller les enfants pour l'hiver, comment préparer les lunchs, comment faire des biscuits et des galettes, parce que beaucoup d'immigrantes ne pouvaient pas trouver ici les ingrédients pour faire les recettes de leur pays. Mais plusieurs maris étaient jaloux de voir que leurs femmes sortaient. »

Régina Bah voit des cas de femmes violentées qui demeurent avec leur mari parce qu'elles ne veulent pas subir la honte d'un divorce. Pour les femmes parrainées par leur mari, en cas de séparation, celles-ci risquent d'être renvoyées dans leur pays d'origine et d'être marginalisées par leur famille et leurs proches.

Un autre problème surgit avec l'arrivée du Casino de Hull.

Victimes du Casino

L'ouverture du Casino de Hull provoque des problèmes importants pour plusieurs familles asiatiques de l'Outaouais. Annie-Claude Scholtès rapporte à un journaliste qu'une quinzaine de familles se sont retrouvées dans de graves difficultés financières parce que le Casino a rendu accessibles en permanence les jeux de hasard qui font partie de la tradition dans plusieurs pays asiatiques :

« On a eu plusieurs cas, dans la communauté asiatique, de gens qui ont tout perdu à cause du Casino. On a eu des cas de violence conjugale, des tentatives de suicide, dans des familles qui n'avaient jamais eu de problèmes auparavant. On s'est vraiment aperçu rapidement de l'arrivée du Casino. »

Guy Laflamme, directeur du marketing du Casino, croit que la population asiatique ne présente pas de problèmes de jeu particuliers :

« Il n'y a pas de surreprésentation de la communauté asiatique; elle forme deux pour cent de notre clientèle. Peut-être que ce qui donne l'impression qu'ils sont plus nombreux, c'est qu'ils sont plus présents aux tables de jeux. »

À Montréal, toutefois, le Service à la famille chinoise a jugé bon de faire une étude sur le sujet, financée en partie par la Société des casinos. Cynthia Lam, directrice de l'organisme, se range plutôt du côté des inquiets, comme Annie-Claude Scholtès :

« La problématique du jeu était de plus en plus importante dans la communauté, les gens en parlaient de plus en plus depuis l'ouverture du Casino. Les problèmes liés au jeu touchent les familles, les jeunes, les commerces. Pas de doute, la quantité de problèmes est directement liée à l'ouverture du Casino. »

Accueil-Parrainage Outaouais vient en aide à environ 650 nouveaux arrivants par année et ses tâches, comme on le voit, ne cessent de s'accroître. Il est temps que l'organisme d'aide déménage dans un local plus grand.

Plus d'espace dans une ancienne église

APO loue ses bureaux dans un centre devenu de plus en plus exigu. L'organisme décide d'acheter une petite église baptiste :

« Nous avons maintenant des locaux plus grands, plus spacieux qui nous permettront de mieux servir notre clientèle », explique Annie-Claude Scholtès à un journaliste du Droit.



Auberge

Au sous-sol de l'ancienne église baptiste qu'il vient d'acquérir, APO installe une auberge à l'intention des personnes immigrantes. On y trouve six chambres, deux salles de bain, des équipements pour recevoir de jeunes enfants. On y offre aussi un service de trois repas par jour. L'idée est tellement bonne qu'on lui attribue un Mérite de la pomme d'or, décerné à des personnes ou à des organismes hullois qui, par l'originalité et leur action, améliorent la qualité de vie de la population.

La formule impressionne et attire aussi le regard d'organismes qui aident les personnes immigrantes ailleurs au Québec. Annie-Claude Scholtès indique que plusieurs organismes aimeraient implanter pareil service. En six mois, l'auberge ouvre ses portes à 47 familles.

Matelas, draps, matériaux de construction, meubles : quantité de compagnies font des dons à APO.

C'est après avoir constaté que plusieurs personnes immigrantes avaient perdu beaucoup d'énergie et d'argent dans leurs premières démarches d'installation qu'APO conçoit le programme Premier départ, explique Annie-Claude Scholtès aux journalistes, lors de l'inauguration de l'auberge et des nouveaux locaux de l'organisme.

Pour 450 \$, une famille de quatre personnes peut passer quatre nuitées à l'auberge et prendre trois repas par jour. APO aide aussi les familles à s'installer et leur fournit de l'aide dans toutes sortes de domaines : transport, recherche de meubles à prix raisonnables, bonnes adresses, assistance pour déménager dans leur nouveau logis.



Chapitre 7

(1999-2001)

Réfugiées et réfugiés kosovars

De 1995 à 1999, l'Outaouais accueille 2 500 personnes en provenance de l'ex-Yougoslavie. APO ouvre grands les bras, que les arrivants soient Serbes, Croates ou musulmans. Peu importe leur origine, affirme Annie-Claude Scholtès. Elle ajoute qu'à APO, on préfère offrir un appui moral, plutôt que de prendre position dans le conflit :

« On accueille les gens du Kosovo ou de la Serbie, par exemple, sans aucune discrimination. C'est une situation très politique et très délicate et on ne veut pas s'afficher. »

En 1999, l'Outaouais accueille d'un seul coup 63 personnes réfugiées en provenance du Kosovo sur les 500 que reçoit le Canada. Selon Pierre Legros, directeur régional du ministère de l'Immigration du Québec (MIQ), à leur arrivée, les Kosovars ne devraient manquer de rien. Leurs appartements meublés seront prêts et une première épicerie aura été faite pour chacune des familles.

Tout cela est vrai, bien préparé, mais un cirque médiatique allait tout de même s'ensuire.

Cirque médiatique

La ville de Gatineau et le ministère de l'Immigration du Québec présentent « les vedettes de la guerre du Kosovo au public », selon la formule d'une journaliste outrée. En effet, rarement a-t-on vu autant de caméras et de journalistes à la Maison de la culture de Gatineau. Le maire, Guy Lacroix, souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et ajoute que la population locale attachait beaucoup d'importance à leur venue. On l'applaudit bien fort, comme les autres orateurs qui l'ont précédé. On commence toutefois à s'apercevoir qu'un malaise s'installe parmi les Kosovars étourdis par tant d'attention. Il est clair que les entrevues ne peuvent durer et on met fin rapidement à la ronde de questions des journalistes. Les caméras s'éteignent.

« Il est temps pour ces gens de retrouver un peu d'intimité », lance Pierre-Paul Clermont, directeur général du ministère de l'Immigration du Québec.

Dans la salle de la Maison de la culture, le malaise est palpable. Gilles Lacasse, membre du conseil d'administration d'APO, ne se gêne pas pour exprimer le fond de sa pensée :

« C'est un gros show qui ne profite qu'aux politiciens. Eux n'ont pas besoin de cela. Les Serbo-Croates et les Rwandais ont été martyrisés eux aussi, mais on n'a jamais fait cela pour eux. »

Le feu de braise s'éteindra au bout de quelques jours et on passera à autre chose de plus réjouissant dans le cadre du bicentenaire de Hull.

Bicentenaire de Hull

En l'an 2000, la ville de Hull fête son bicentenaire, auquel APO ne manque pas de participer de façon particulièrement éclatante. Ainsi, lors de la fin de semaine du 20 mai 2000, 10 000 personnes prennent-elles part à la première édition du Rendez-vous interculturel organisé par APO.

L'événement se divise en trois grands volets. Le premier s'articule autour d'une série de démonstrations et de spectacles sur une grande scène extérieure. On y trouve, entre autres, des artistes originaires de la Roumanie, du Sri Lanka et du Portugal, dans des spectacles à saveur folklorique. La seconde partie est une exposition d'art visuel à l'intérieur du pavillon du parc Moussette. Le troisième volet invite la population à déguster des plats polonais, thaïlandais et méditerranéens. Une belle réussite!

Quatre mois plus tard, on fêtera un autre événement essentiel, voire incontournable : le vingtième anniversaire d'APO!

Les 20 ans d'existence d'APO

Un samedi soir du mois de septembre 2000, à la Maison du citoyen de Hull, 500 convives participent à une soirée organisée par APO pour fêter ses 20 ans d'existence. Parmi les invités, deux personnalités emblématiques de l'histoire d'APO : Fernando Henriques et Hieu Heynh, que tout le monde appelle Monsieur You.

En 1978, Fernando immigre au Canada, où il rencontre son épouse. Originaire du Portugal, Fernando deviendra l'un des piliers d'APO. Par la suite, le Service des arts et de la culture de la Ville de Gatineau l'engagera comme coordonnateur. Fernando continuera quand même à s'investir comme bénévole pour APO avant de prendre sa retraite en 2002, après de nombreux services très appréciés par tous ceux et celles qui ont eu affaire à lui.

Hieu, lui, a connu des moments plus difficiles. Rescapé des Boat People, il a échappé à son Vietnam natal. Pendant quatre mois, entassé avec 53 autres personnes dans une embarcation minuscule, il a vécu les moments les plus pénibles de son existence. Il n'aime pas se remémorer ces tristes souvenirs. Son ami Fernando en témoigne :

« Pour eux c'était le cauchemar. Cela fait un bon 12 ans que je travaille avec Hieu et, même à moi, il hésite à en dire autant qu'il vous en dit ce soir. Lui et les autres ont été tellement marqués par ces événements. C'est quelque chose de laisser un pays dans ces conditions-là. »

Les deux complices se sont rencontrés dans un hôtel de la région. Fernando travaillait déjà pour APO à cette époque. Il raconte :

« Hieu, on l'attendait parce qu'il parlait français et qu'il allait nous être très utile. Depuis qu'on l'a connu, on ne l'a pas lâché. On a toujours eu besoin de lui pour parler le vietnamien et il est toujours disponible, de jour comme de nuit. »

Les deux inséparables fêtent joyeusement le vingtième anniversaire de naissance d'APO. Mais l'an 2000 marque aussi un bien triste jalon : la fermeture des COFI.



Fermeture des COFI

On ne peut parler d'APO sans mentionner les COFI, qui y ont été associés de très près dès le début.

Les COFI ont été créés en 1969 pour la francisation des personnes immigrantes; ils relevaient alors des commissions scolaires. En 1975, ils passent sous l'entière responsabilité du ministère de l'Immigration pour les 25 années suivantes. En 1998 paraît le rapport Paradis selon lequel, essentiellement, la francisation concentrée dans les COFI présente des limites, car les personnes immigrantes s'y retrouvent entre elles, sans contact avec les milieux francophones. L'analyse se défend, pourvu que l'on prévoie des relais, ce qui n'est pas le cas. Parachuter les nouveaux arrivants dans le réseau scolaire sans période d'adaptation risque de précipiter le phénomène de ghettoïsation, estime le Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ), qui craint que la réforme ne fasse fi de l'aspect socioaffectif de l'intégration. Ce qui s'avérera.

En 1996, Paul Morissette, directeur par intérim du COFI de Hull, explique à un journaliste du journal *Le Droit* que dans l'institution, ils n'étaient plus que des professeurs de français pour les personnes immigrantes :

« Notre mission est de leur donner des notions de base en français afin de leur permettre de se débrouiller dans la vie courante. Mais il faut faire plus que cela, car nous devons les aider à s'intégrer à la société québécoise. On explique aux étudiants les valeurs de la société et la mentalité des gens d'ici. Il ne s'agit pas de leur imposer nos valeurs, mais de leur expliquer comment on fonctionne. On favorise beaucoup les discussions sur les valeurs afin que les gens échangent entre eux. Des sujets comme la liberté des femmes et l'éducation des enfants reviennent souvent. »

Voilà ce qu'on ne retrouvera plus en francisation des personnes immigrantes après la fermeture des COFI.

La proximité avec les organismes communautaires touchant l'immigration disparaît aussi après la fermeture des COFI. APO et les organismes semblables fonctionnaient main dans la main avec les COFI, avec une efficacité qu'on ne retrouvera pas.

Les COFI cessent leurs activités en 2000. Les conséquences dans certains milieux sont catastrophiques. « La francisation des immigrants est un fiasco », dira plus tard la vérificatrice générale.

Heureusement, APO continue d'exister et de mener toutes sortes de projets importants, comme ces ateliers visant le rapprochement entre personnes immigrantes et population de la société d'accueil.

Ateliers pour faire tomber les préjugés

APO lance une série d'ateliers permettant aux personnes immigrantes et à la communauté d'accueil de fraterniser. L'organisme vient de recevoir une subvention de près de 23 000 \$ de Patrimoine canadien qui lui permettra de monter une dizaine d'ateliers.

La série de dix ateliers permettra de mieux connaître les coutumes de plusieurs pays : Vietnam, Pologne, Russie, Bulgarie, Chine, Liban, ex-Yougoslavie, Burundi, Haïti.

Il s'agit d'un excellent programme, mais un nouveau problème surgit chez les personnes immigrantes : l'heure est venue d'aller manifester.



Logements recherchés

APO, en compagnie de militantes et militants de Logemen'Occupe, se rend à Montréal pour manifester devant les bureaux de Louise Harel, alors ministre responsable du logement dans le cabinet de Lucien Bouchard.

Parmi la soixantaine de manifestantes et manifestants, une majorité est issue des communautés culturelles provenant de différentes régions du globe : ex-Yougoslavie, Asie, Afrique, Amérique du Sud.

Le problème empire de semaine en semaine. Le séjour moyen dans un motel de Gatineau pour les nouveaux arrivants en attente d'un logement oscillait entre trois et cinq jours. Il est passé de 30 à 45 jours, explique Annie-Claude Scholtès aux journalistes avant de sauter dans l'autobus pour Montréal. Elle ajoute :

« C'est important, [quand on arrive] dans un nouveau pays, d'avoir un endroit propre dans lequel s'installer, afin de [se sentir chez soi]. »

En janvier 2001, la situation demeure inquiétante.

« Nous avons fait parvenir 160 lettres à des propriétaires de cinq logis et plus sur le territoire de Hull et de Gatineau. De ce nombre, une douzaine ont répondu pour nous dire qu'ils nous avertiront dès qu'ils auront des logements à nous proposer », fait savoir la directrice d'APO.

Pierre Legros, directeur régional du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), admet que la situation est problématique. D'autant plus que la nouvelle politique sur l'immigration, adoptée par le gouvernement Bouchard, aura pour effet de doubler l'immigration en Outaouais dans les trois années à venir. Au cours des dernières années, l'Outaouais a reçu annuellement près de 700 nouveaux arrivants. L'objectif du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration est d'en recevoir 1 500 d'ici 2003. Si l'Outaouais veut être en mesure d'atteindre ces objectifs, M. Legros croit qu'il faudra trouver rapidement des solutions à la crise du logement.

APO se révélera très utile dans les mois qui vont suivre.

En novembre 2000, 58 personnes réfugiées attendent dans un motel de Gatineau qu'on leur trouve un toit. Certaines attendent quelques semaines, d'autres des mois. Un an plus tard, en novembre 2001, les nouveaux arrivants n'attendent pratiquement plus. Annie-Claude Scholtès souligne que la tâche n'a pas été facile :

« Dans les sept derniers mois, il nous a fallu trouver 119 logements. Nous les avons tous trouvés. »

La directrice d'APO souligne que les nouveaux arrivants font encore trop souvent face à des préjugés racistes, sans compter qu'on leur demande des cosignataires pour garantir le paiement du loyer.

Ronald Sweeney, président-directeur général de Gestion Immogest, un organisme qui gère 1 200 unités de logement en Outaouais urbain, admet qu'il peut y avoir eu des difficultés avec certains propriétaires du groupe :

« En 2000, plusieurs d'entre eux ont vécu une très mauvaise expérience avec un groupe de Kosovars. Quelques mois après avoir emménagé dans leurs logements, 17 familles ont décidé de plier bagage pendant la nuit, laissant derrière elles des logements en très mauvais état.

Après cette expérience, des propriétaires ne voulaient plus rien savoir de louer à des immigrants. C'est la minorité qui a fait payer tous les autres, »

Les choses commencent à changer grâce à APO : l'organisme communautaire s'engage à offrir des services de médiation en cas de conflit dans les familles qui occasionne des départs et la détérioration des logements. De plus, les nouveaux arrivants peuvent parfois faire garantir leur loyer par un frère ou une sœur déjà au pays. Un engagement moral surtout, mais qui porte ses fruits.

Heureusement, la situation se stabilise. Maintenant, quoi de neuf? Une guerre ouverte contre le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Petite guerre de pouvoir

Quelqu'un à la section locale du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration se croit assez doué pour penser à la place des responsables expérimentés des organismes qui se consacrent à l'accueil des personnes immigrantes. Ce comportement est insupportable pour plusieurs. Le président et le vice-président du conseil d'administration d'APO, Angelo Negru et Gilles Lacasse, font parvenir leur lettre de démission au ministère. La liste de reproches qui s'y trouve est longue : « manque de respect, ingérence, abus de pouvoir, réinterprétation d'un protocole après signature. » Dans une lettre au ministre Facal, des reproches sont adressés à un membre du ministère pour « participation indirecte au dénigrement de notre directrice et de notre organisme. »

À Montréal, Stéphan Reichold, directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, qui regroupe 130 organismes au Québec, fait signer une résolution à ses membres en appui à la démarche du conseil d'administration d'APO.

La solidarité du personnel et de la directrice a tôt fait de régler le problème définitivement.

Chapitre 8

(2002-2005)

La langue

Un journaliste du journal *Le Droit* donne la parole à une personne immigrante qui explique que le Québec perd un certain nombre de personnes immigrantes en raison de la loi 101, qui leur impose l'école française. Or, la langue française est la langue commune au Québec. Depuis quand et dans quel pays les personnes immigrantes ont-elles le choix de la langue d'usage? Connaît-on des pays qui n'exigent pas des personnes immigrantes de faire leurs études dans la langue officielle? Des personnes s'en vont parce qu'elles ne veulent pas parler la langue de l'endroit? C'est leur droit. Mais choisir l'anglais au Québec n'est pas une option. Notons que, dans plusieurs pays, les demandes de citoyenneté sont refusées et les demandeurs renvoyés s'ils ne maîtrisent pas la langue commune au bout d'un certain temps. C'est le cas, entre autres, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suisse, en Allemagne, pour ne citer que quelques pays européens.

Une autre intervenante relève une contradiction : on exige que les enfants soient formés en français, mais tout se passe en anglais quand on travaille pour la fonction publique fédérale. Il s'agit là d'une remarque pertinente puisque, selon la Loi sur les langues officielles, adoptée en 1969, tous les fonctionnaires fédéraux ont le choix de parler français ou anglais au travail dans certaines régions bilingues, comme Ottawa-Gatineau. Or, tous les commissaires aux langues officielles le constatent : peu importe le discours officiel, l'État fédéral demeure essentiellement anglophone. À l'intérieur de la machine, le statu quo prévaut, certains ministères et organismes sont simplement pires que d'autres.

À l'époque où ces rencontres avec les journalistes et ces discussions ont lieu, une nouvelle importante surgit : le départ d'Annie-Claude Scholtès comme directrice d'APO. La compétence dont celle-ci a fait preuve tout au long de son administration d'APO a convaincu des responsables de la Ville de Gatineau qu'Annie-Claude Scholtès était la candidate idéale pour occuper un poste important touchant les communautés culturelles.

Départ d'Annie-Claude Scholtès

Après sept ans à la tête d'APO, Annie-Claude Scholtès succède à Fernando Henriques au poste de coordonnatrice des communautés culturelles, au Service des arts et de la culture de la Ville de Gatineau. Elle sera chargée de soutenir les groupes de différentes ethnies et de participer à l'organisation et à la mise sur pied d'événements interculturels. Elle assurera également un suivi auprès de l'ensemble des organismes culturels de la Ville.

Annie-Claude Scholtès est reconnue dans les milieux des communautés culturelles; son travail est apprécié. Une de ses collègues, à la Ville de Gatineau, en fera le portrait suivant à un journaliste : une cadre « enjoué[e] et dynamique, qui possède beaucoup de connaissances et qui aime partager ses savoirs. » APO doit se trouver un nouveau patron.

Arrivée de Bato Redzovic

Un processus de sélection doit permettre de pourvoir le poste de direction vacant. Après des entretiens rigoureux et approfondis, Bato Redzovic, réfugié de l'ex-Yougoslavie, est nommé.

Les personnes immigrantes apprennent l'anglais

Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français, Paul Morissette, secrétaire du Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ), et Bato Redzovic, directeur général d'APO, organisent une conférence de presse pour dénoncer les compressions budgétaires du gouvernement libéral de Jean Charest, lesquelles nuisent à la francisation des personnes immigrantes et poussent certaines d'entre elles à se tourner vers l'anglais.

APO explique à la presse que la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, non seulement réduit la durée de l'enseignement du français dans les COFI, mais allonge la liste d'attente qui, dans l'Outaouais, passe de 100 à 150 personnes immigrantes. Le secrétaire du Syndicat des professeurs de l'État du Québec ajoute :

« Les professeurs répétaient depuis des années qu'une formation de 800 heures n'était pas suffisante et voilà que la ministre l'a réduite à 600 heures. »

Bato Redzovic souligne que certaines personnes attendent sur la liste d'attente durant cinq mois avant d'obtenir une place dans une classe de français :

« Bien des gens nous disent qu'ils ne peuvent plus attendre et ils choisissent de traverser à Ottawa pour apprendre l'anglais plutôt que le français. Lorsque je suis arrivé dans la région, en 1995, j'ai immédiatement commencé à suivre des cours de français et ça m'a aidé grandement à m'intégrer. Ces programmes sont très importants pour les adultes. Les enfants apprennent assez vite le français à l'école, mais les adultes n'ont pas cette chance. »

Jean-Paul Perreault qualifie la situation d'inacceptable. Il est convaincu qu'il faut accroître les efforts de francisation plutôt que de les réduire.

La ministre Michelle Courchesne réfute ces arguments et déclare que l'information est incomplète. Ainsi, en réduisant le nombre de semaines de formation, explique-t-elle, on augmente en même temps le nombre d'heures, qui passe de 25 à 30 par semaine. Or, une personne qui apprend le français ne progresse plus après un certain nombre d'heures dans la journée. La discussion se poursuivra plus tard à Montréal entre le secrétaire du Syndicat des professeurs de l'État du Québec et la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Entre-temps, APO s'apprête à fêter son 25e anniversaire.

Accueil Parrainage Outaouais

Des retrouvailles bien spéciales



Alain Drapeau, à gauche, et Fernand Drapeau ont été amis. Leur soirée de retrouvailles organisée par l'Accueil Parrainage Outaouais.

Vingt-cinquième anniversaire d'APO

Le 25e anniversaire d'APO réunit plus de 300 personnes. Étaient présents les Hebdos de Transcontinental, qui ont publié un excellent article sur l'histoire d'APO, les nouveaux arrivants accueillis, toutes nationalités confondues, et les services disponibles. Cet anniversaire est l'occasion de belles retrouvailles avec les religieuses de la Congrégation Christ-Roi, sœurs Patricia Leblanc et Céline Messier, qui sont venues de Gaspésie pour raconter leurs souvenirs des tout premiers moments, parfois difficiles, de l'organisme.

Lors de la tenue de la 25e assemblée annuelle d'APO, dans la présentation du dossier du 25e anniversaire de l'organisme, Bato Redzovic expose l'historique de l'organisme : retrouvailles avec des membres fondateurs, vocation régionale, clientèle composée de plus de 9 000 personnes (personnes protégées ou immigrantes économiques, demandeurs d'asile), provenant de plus de quarante pays, services prodigués, implication du personnel, des bénévoles et des membres du conseil d'administration dans l'évolution de l'organisme au fil des ans. Bato Redzovic souligne également la coopération avec les bailleurs de fonds, les autres organismes sociaux, les propriétaires d'immeubles et la Ville de Gatineau.

Tout va bien, mais qui dit personnel, dit aussi conditions de travail. Une nouvelle étape se profile.

Syndicalisation du personnel

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) désire syndiquer davantage les organismes communautaires et, naturellement, APO. Michel Tremblay, président de la Fédération des professionnèles (FP-CSN), avoue que cette tâche importante n'est pas facile :

« Il faut favoriser la mise en place de programmes de retraite et d'assurances collectives, syndicat ou non, dans ce milieu. Il faut que ces travailleurs puissent profiter de conditions de travail minimales. »

Au conseil d'administration d'APO, les opinions diffèrent et les discussions sont assez intenses. Les points de vue s'opposent également parmi le personnel. Finalement, celui-ci se syndique et, le 30 mai 2005, signe une première convention collective. Cinq des six personnes salariées sont reclassées à la hausse : les augmentations de salaire sont de 2 % et 2,5 %. Le personnel peut aussi cotiser à un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Quelques années plus tard, le personnel quittera le syndicat et abandonnera l'idée de se syndiquer.

Chapitre 9

(2006-2008)

Prévision d'un boom de l'immigration

La ministre de l'Immigration, Lise Thériault, annonce une importante augmentation de l'immigration en Outaouais lors des années à venir :

« L'Outaouais comme le reste du Québec sera prochainement frappé par les effets de la dénatalité, le vieillissement de la population et une importante pénurie de main-d'œuvre. »

La ministre présente ensuite son plan d'action pour la région de l'Outaouais destiné, dit-elle, à assurer la pleine participation des personnes immigrantes au développement du Québec. Ce plan contient 47 mesures censées favoriser une immigration correspondant aux besoins de la région, de meilleurs services d'accueil et d'intégration, une insertion durable en emploi et un enseignement en français adapté aux besoins des personnes immigrantes.

Marc Carrière, président de la Conférence régionale des élus, précise que, si la langue française est un atout, « il ne faut pas se limiter à ça ». Voilà pourquoi le ministère entend améliorer son offre de formation en langue française et permettre l'acquisition du vocabulaire rattaché au secteur d'activité de la personne immigrante. Les organismes qui ont participé à l'élaboration du plan d'action, dont APO, placent leurs espoirs dans son application. Bato Redzovic explique que les personnes immigrantes en général souhaitent avant tout trouver du travail en arrivant ici :

« Nous ne voulons pas être des parasites. Nous voulons participer à la société. Sauf que le processus d'intégration est souvent beaucoup plus long que les immigrants ne le pensent au départ. Quand ils arrivent et qu'ils ne parlent pas la langue, ils sont comme des bébés. Ils doivent aller en francisation pour un an. Ils voudraient travailler dès le départ. Le nouveau plan va nous aider à mieux [nous] intégrer. »

Certains disent régulièrement souhaiter une augmentation du nombre de personnes immigrantes. Une nécessité, dit-on, pour combler les besoins

en personnel des entreprises. Or, la plupart des économistes, dont deux de renom, Pierre Fortin et Youri Chassin, récusent l'idée selon laquelle l'immigration serait la réponse clé à la pénurie de main-d'œuvre. Pendant plusieurs années, on augmentera l'immigration et...? Le problème de la pénurie de main-d'œuvre perdure. Au prorata de sa population, le Québec constitue le troisième territoire qui reçoit le plus de personnes immigrantes au monde. Plus que les États-Unis et plus que n'importe quel pays européen. Malgré l'augmentation du nombre de personnes immigrantes au fil des ans, la pénurie de main-d'œuvre semble subsister. Cet effet nul de l'immigration sur la pénurie de main-d'œuvre a été démontré plusieurs fois par plusieurs économistes renommés et par un fait vérifiable : il y a toujours pénurie de main-d'œuvre en 2006 et encore en 2024. De façon générale, toutefois, selon l'économiste Pierre Fortin, l'immigration peut remédier à une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, mais non de façon globale. Pour faire écho au discours de René Lévesque lors de l'élection de 1970, certaines personnes craignent que l'immigration n'entraîne la noyade du peuple historique québécois.

Selon le chercheur Charles Gaudreault, la majorité historique canadienne-française, qui constituait 79 % de la population québécoise en 1971, atteindrait un seuil de 50 % à l'horizon de 2042, d'après les tendances migratoires imposées. Charles Gaudreault ajoute qu'il faut cependant tenir compte du métissage et de l'assimilation de plusieurs personnes immigrantes dans la majorité historique. Celle-ci demeurera majoritaire à une seule condition : le métissage. Si les Québécoises et Québécois de souche, par assimilation et mariage mixte, sont en mesure d'inclure ne serait-ce que 20 % d'ascendance non française, le seuil remonterait à 62,5 %. Bref, sortons de nos ghettos, fréquentons-nous et, surtout, aimons-nous les uns les autres.

En 1978, le Québec accueille 14 500 personnes immigrantes. Ce chiffre doublera dès 2001 et atteindra 55 000 personnes par année. Et la pénurie de main-d'œuvre n'est toujours pas réglée. Les ghettos progressent, du moins à Montréal. En 2022, le réveil est brutal : la ville s'anglicise au point que la Coalition Avenir Québec (CAQ) au pouvoir se voit dans l'obligation de revoir les lois et règlements pour protéger la langue de la majorité historique. Contre toute attente, le gouvernement libéral fédéral abonde dans le même sens et prévoit modifier la Loi sur les langues officielles. Coups d'épée dans l'eau dans les deux cas comme on le constatera assez rapidement. Montréal continuera de s'angliciser.

Commission Bouchard-Taylor

Le 8 février 2007, le gouvernement québécois de Jean Charest crée la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, aussi connue sous le nom de Commission Bouchard-Taylor, du nom des deux coprésidents. Cette décision fait suite au malaise de la population québécoise face à différents accommodements rattachés à des traits culturels et religieux. Cette commission a pour mandat :

« ... de dresser le portrait des pratiques d'accommodement qui ont cours au Québec; d'analyser les enjeux qui y sont associés en tenant compte des expériences d'autres sociétés; de mener une vaste consultation sur ce sujet; de formuler des recommandations au gouvernement pour que ces pratiques d'accommodement soient conformes aux valeurs de la société québécoise en tant que société pluraliste, démocratique et égalitaire. »

Le premier ministre énonce trois valeurs incontournables qui ne peuvent faire l'objet d'accommodement :

« L'égalité entre les hommes et les femmes; la primauté du français; la séparation entre l'État et la religion. »

Mémoire de Mgr Roger Ébacher

Mgr Roger Ébacher, au nom de l'archidiocèse catholique de Gatineau, présente un mémoire à la Commission. L'évêque souligne sa conviction profonde au sujet des personnes réfugiées : leur accueil en situation de danger fait et doit faire partie des valeurs profondes de la société québécoise. La tradition judéo-chrétienne, ajoute-t-il, repose sur les principes de gratuité, d'ouverture et de générosité dès lors qu'il s'agit d'accueillir des personnes réfugiées.



Mgr Adolphe Proulx



Le 13 juillet 1979, rappelle-t-il, le sous-ministre adjoint du ministère de l'Immigration du Québec a invité l'évêque Adolphe Proulx à encourager les paroisses à parrainer des personnes réfugiées. Le 15 août de la même année, Mgr Proulx manifestait son accord, ce qui allait préparer la mise sur pied d'APO, constitué le 3 janvier 1980.

« En 1997, poursuit Mgr Ébacher, l'archidiocèse de Gatineau a signé une nouvelle entente-cadre avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec pour l'accueil de ressortissants étrangers en situation particulière de détresse.

Depuis 2001, l'archidiocèse a paraphé pas moins de 168 engagements totalisant 265 personnes réfugiées. De 1998 à 2001, environ 30 personnes par année sont venues s'établir dans la région. [...] Huit paroisses se sont impliquées pour parrainer et accueillir ces personnes en provenance des pays suivants : Afghanistan, Algérie, Bosnie, Burkina Faso, Burundi, Colombie, Congo, Irak, Iran, Rwanda, Serbie, Togo, Yougoslavie, Zaïre. [...] Notre Église diocésaine s'est également impliquée dans un autre programme de parrainage spécial pour permettre à des femmes en situation particulière de détresse de venir s'établir au Québec. »

Les commissaires déposent leur rapport

Le 22 mai 2008, les commissaires déposent leur rapport. Les opinions sont partagées.

Pour Bato Redzovic, directeur d'APO, les commissaires ont visé juste en ciblant la reconnaissance des diplômes et la francisation comme les clefs d'une intégration réussie. Il ajoute :

« En disant que l'intégration est une responsabilité partagée entre la société d'accueil et les immigrants, ils ont touché le nœud du problème. »

À Service intégration travail Outaouais, où l'on aide les personnes immigrantes à trouver du travail, on demeure sceptique. Ainsi s'exprime son directeur, Robert Mayrand :

« Le rapport reconnaît que l'insertion à l'emploi est le meilleur moyen d'intégrer les immigrants, en plus de reprendre à peu près toutes les idées soumises dans nos mémoires depuis 2003.

Je crains en outre que le débat médiatique fasse oublier le côté pratique du rapport et qu'on sombre dans de grandes considérations sur l'interculturalisme, le pluralisme et le multiculturalisme. »

Le président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, Jocelyn Blondin, n'est pas impressionné :

« Ça ne change pas grand-chose dans notre façon de faire. Nos écoles sont publiques depuis 10 ans et les crucifix ont été retirés des lieux. »

Le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault, demeure très insatisfait :

« Les commissaires ont raté l'occasion de dire que le français est la langue commune et que c'est une nécessité absolue de parler français au Québec. [...] En mettant le fardeau de l'accommodement sur la société d'accueil, les commissaires font preuve d'intolérance à l'égard de nos grandes valeurs collectives. On est tellement tolérant qu'on devient intolérant face à nos propres valeurs. »



Chapitre 10

(2009-2013)

Journée mondiale des réfugiés

L'Assemblée générale des Nations Unies a décrété la Journée mondiale des réfugiés. Le 20 juin 2009, quelques centaines de personnes se rassemblent sur la Place de la francophonie, à Gatineau, pour assister à des spectacles soulignant cette journée particulière. Comme plus de 250 personnes réfugiées viennent s'installer en Outaouais chaque année, il va de soi qu'il faut désormais faire la fête à cette occasion.

La bonne situation de l'emploi et de l'économie expliquerait les raisons pour lesquelles autant de personnes réfugiées viennent s'installer à Gatineau.

« On parle beaucoup d'intégration, explique le directeur d'APO à la presse, mais il ne faut pas oublier que c'est bidirectionnel. Les immigrants arrivent ici et peuvent participer au développement de la société. L'attitude des gens par rapport aux réfugiés est différente si l'on se retrouve à 20 km de Gatineau. »

Bien entendu, le rôle d'APO est fondamental, ne serait-ce que pour le nombre de personnes aidées.

Comptabilisation des personnes aidées

Du 1er avril 2008 au 31 mars 2009, APO a accueilli 548 nouveaux arrivants provenant de 45 pays. Pour la première fois, APO ajoute à sa clientèle des personnes titulaires d'un statut de visiteur et d'autres, d'un statut canadien. La clientèle se compose désormais de plusieurs catégories : personnes protégées, personnes immigrantes économiques, demandeurs d'asile, catégories familiales, Canadiennes et Canadiens, personnes immigrantes temporaires, c'est-à-dire des étrangers avec en poche un permis de travail ou un permis étudiant.

Ces aides généreuses et volumineuses ne datent pas d'hier.

Trentième anniversaire d'APO

Le 6 février 2010, APO fête son 30e anniversaire. Une grande fête est organisée à la Maison du citoyen, à Gatineau, pour souligner l'ampleur du travail du personnel et des centaines de bénévoles venus en aide à 11 500 nouveaux arrivants depuis 1980. Colette Trent, bénévole à APO, explique à Radio-Canada l'importance d'aider les personnes immigrantes dans toutes leurs démarches, notamment pour la recherche d'un logement :

« Je pense que c'est rassurant de savoir qu'il y a quelqu'un à qui ils peuvent téléphoner pour avoir une réponse à une question, ou s'il y a une urgence. Mais aussi je les aide à trouver des choses dans les organismes du milieu. J'amène les gens à s'inscrire à [E]ntraide familiale à Gatineau. Je leur montre où sont les magasins de la [Société de] Saint-Vincent de Paul, la Soupe populaire. »

Colette Trent n'est pas une bénévole ordinaire. Elle sait de quoi elle parle, elle qui s'est investie auprès des personnes réfugiées en provenance du Vietnam dès 1976. Par la suite, elle s'est impliquée dans la création d'APO, où elle a travaillé pendant plusieurs années. Avec l'appui d'amis et d'un commerce de Chelsea, à l'époque des Boat People, elle a amassé divers objets non vendus qu'elle distribuait ensuite aux personnes réfugiées. Certains l'appelaient Madame Colette et d'autres Maman Colette. Colette Trent est une personnalité incontournable dans l'histoire d'APO et dans l'aide aux personnes réfugiées.

En 2010, une tragédie provoque stress et souffrance chez des familles immigrantes déjà éprouvées.

Les sinistrés de la rue Eddy

En février 2010, un incendie ravage un édifice de la rue Eddy. Les sinistrés, qui ont tout perdu dans l'incendie, sont pour la plupart d'origine asiatique et n'ont pas d'assurance. Ils sont hébergés à l'hôtel aux frais de la municipalité le temps de trouver de nouveaux logements.

Une semaine après l'incendie, les autorités tentent toujours de reloger les ménages. L'organisme Entraide familiale distribue des dons en argent et des meubles offerts par la population.

APO accompagne les sinistrés qui souhaitent obtenir leur carte d'assurance sociale et ceux qui ont perdu leur certificat de résidence permanente. Bato Redzovic explique l'importance de ce dernier document :

« C'est le papier qui donne accès à tous les autres. »

Le directeur d'APO l'affirme : Immigration Canada lui a garanti qu'on allait accélérer le traitement des demandes. Les dossiers avanceront pourtant lentement en raison de plusieurs éléments complexes, entre autres la disparition des papiers d'identité et l'absence de preuve de revenus.

Le problème du logement se pose de nouveau à APO, mais cette fois pour une raison bien différente.

Familles nombreuses

Loger une famille de 19 personnes en provenance du Congo représente une difficulté inhabituelle pour APO. Cette famille demeure au motel Montcalm à son arrivée. Frères, sœurs et nièces, adultes et petits-enfants se partagent trois chambres le temps de trouver mieux.

Nous sommes début décembre et APO attend encore 87 personnes réfugiées d'ici Noël, des familles nombreuses qu'il faudra loger. La doyenne du personnel d'APO, Martine Mukarubayiza, explique à la presse la difficulté de la situation :

« On a eu des familles de 8, 10, voire 11 personnes. Mais 19 personnes? C'est la première fois. C'est peut-être que nous avons de plus en plus de familles africaines. Chez nous, on fait beaucoup d'enfants. »

Il y a urgence et Bato Redzovic prend la décision de téléphoner au journal Le Droit :

« Il faut trouver des logements pour ces familles. On a beaucoup de logements disponibles, mais d'un bout à l'autre de la ville. Il faudrait séparer les enfants. On aimerait mieux laisser les parents en position de surveiller leurs enfants. Alors si tu peux lancer un appel aux propriétaires... Peut-être qu'on pourrait trouver un logement assez grand pour loger tout le monde, ou encore, deux logements situés non loin [l'un] de l'autre. Ils reçoivent des chèques de l'allocation familiale du fédéral et du provincial. Ce sont de très gros montants. »

Outre ce genre de problème, qu'on finit toujours par régler après maints efforts et quantité d'appels téléphoniques, des désaccords se produisent parfois entre collègues qui viennent en aide aux personnes immigrantes, mais ne s'entendent pas sur certaines façons de faire.

Énoncé de valeurs de la Ville de Gatineau

La Ville de Gatineau rend public un énoncé de valeurs qui s'adresse aux nouveaux arrivants. Dans une lettre commune, Service intégration travail Outaouais, l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais, Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais et APO reconnaissent l'originalité du document, la qualité de la présentation et des sujets abordés, lesquels traduisent un travail rigoureux et pertinent. Toutefois, les signataires expriment une réserve quant à certains énoncés et se disent déçus de n'avoir pas été consultés. Ils saisissent l'occasion pour réitérer leur volonté de se rapprocher du Service des arts, de la culture et des lettres « pour la mise en place de conditions favorables pour le développement d'une relation partenariale plus étroite entre la [V]ille de Gatineau et les organismes concernés par l'accueil, l'adaptation et l'intégration des personnes immigrantes ».

Johanne Desormeaux, ancienne présidente du conseil d'administration d'APO compte vingt ans de bénévolat à son actif. Elle se désolidarise des propos négatifs entendus au sujet de l'énoncé de valeurs :

« Il représente les valeurs des gens de Gatineau et il permet aux nouveaux arrivants de mieux comprendre la société d'accueil et non pas pour leur dire quoi faire. Il est clairement écrit dans l'Énoncé de valeurs que "ce document de référence a été réalisé dans le but de vous permettre de comprendre comment interagir dans la société à laquelle vous venez de vous joindre."

Il ne faut pas se le cacher, il y a des immigrants et des Québécois qui ne connaissent pas, entre autres, le concept de rapports égaux entre hommes [et] femmes, que les enfants sont des personnes à part entière, qu'ils constituent notre bien le plus précieux, etc. »

Finalement, la Ville de Gatineau supprimera les passages qui ne font pas l'unanimité. L'énoncé de valeurs conservera toutefois sa raison d'être et demeurera accessible « si quelqu'un en a besoin. »

Un nouveau problème se profile à l'horizon : les immigrants fraudeurs.

Lutte contre les immigrants fraudeurs

Le gouvernement fédéral annonce qu'il révoquera la citoyenneté canadienne à des milliers de personnes immigrantes qui l'auraient obtenue frauduleusement. APO se dit publiquement d'accord avec cette volonté d'éliminer la fraude en matière d'immigration, mais craint toutefois que ce message de fermeté ne soit mal interprété et qu'il suscite des inquiétudes chez les nouveaux arrivants. Bato Redzovic explique la position de l'organisme :

« On ne sait jamais ce que le gouvernement peut aller chercher; [il] peut, peut-être, croire à certains témoignages non fondés, alors, sûr et certain que ça fait peur aux gens. »

Le directeur d'APO ajoute que les cas de fausse déclaration de résidence se produisent surtout dans les métropoles.

Selon Ottawa, près de 11 000 personnes immigrantes pourraient avoir menti aux autorités fédérales dans le but d'obtenir ou de conserver la citoyenneté canadienne. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) indique qu'à la suite de plusieurs enquêtes d'envergure de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), plus de 3 000 personnes pourraient perdre leur citoyenneté. Or, trois ans plus tard, en 2015, Immigration Canada nuance ce chiffre : quelques dizaines de personnes, plus précisément 80, se sont finalement vu retirer leur nationalité. Les enquêtes et les longs délais ont toutefois eu un impact sur la vie des personnes visées, entre autres les personnes immigrantes qui habitent au Canada depuis plusieurs années.

Au stress créé par cette enquête sur les immigrants fraudeurs s'ajoute la discrimination pratiquée par certains propriétaires immobiliers.

Discrimination

Dans une déclaration publique, APO estime que les nouveaux arrivants éprouvent de la difficulté à trouver un logement adéquat en Outaouais en raison de la discrimination que pratiquent certains propriétaires immobiliers.

« Certains propriétaires, selon Bato Redzovic, utilisent l'enquête financière comme prétexte pour refuser l'accès à leurs logements, mais en réalité ça pourrait être [de] la discrimination, [du] racisme. »

En effet, certains propriétaires refuseraient de louer leur logement en invoquant l'impossibilité de faire une enquête de crédit. La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ), par l'intermédiaire de son porte-parole, Hans Brouillette, se défend de cette allégation :

« Ce n'est pas parce qu'une personne vient d'un autre pays qu'on doit être plus sévère, ce n'est pas parce qu'une personne est assistée sociale. Ce n'est pas le statut de la personne, ce sont les garanties que cette personne-là, ce candidat à la location, peut offrir. »

Cela dit, le problème n'est pas gigantesque. Plutôt exceptionnel, il se révèle toutefois récurrent.

APO mène des actions de sensibilisation et assure la promotion de politiques favorisant l'égalité et la diversité afin de réduire la discrimination.

Traduire, interpréter constitue un autre volet majeur du travail d'APO

La Banque d'interprètes et de traducteurs

La Banque d'interprètes et de traducteurs d'APO (BITRA) existe depuis 1994. La BITRA a servi sa clientèle dans quantité de domaines : santé, éducation, services sociaux, services juridiques, partenaires du milieu social et autres services gouvernementaux. En 2012, afin d'améliorer la qualité des services, APO décide d'apporter quelques modifications à sa gestion. L'organisme élabore « un manuel de procédures pour faciliter la gestion de la banque et avoir un point de référence dans le futur; ce manuel est précédé d'un profil de l'interprète et traducteur de l'APO. La qualité des interprètes et traducteurs est un enjeu clé pendant le processus de recrutement. »

En 2013, APO réalise un sondage « afin de connaître la pertinence de la perception que les demandeurs des services, les interprètes et traducteurs avaient de la banque. Les résultats de ce sondage ont démontré que la BITRA est fort appréciée par nos clients et serviront dans l'évaluation des services [d]'APO. En effet, 85 % des répondants au sondage considèrent que la gestion de la banque est adéquate. Concernant le service d'interprétariat, 97 % des gens se disaient satisfaits de ce service, 100 % des personnes ont apprécié le service de traduction et 89 % des répondants pensent qu'en général la BITRA a atteint ses objectifs pour lesquels la banque a été fondée. »

Ces données sont tirées du Rapport annuel 2012-2013, présenté aux membres de la corporation lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 4 juin 2013, à Gatineau.



Chapitre 11

(2014-2016)

Suspension du programme de parrainage de parents

Le gouvernement fédéral suspend pour onze mois son programme de parrainage de parents et grands-parents des nouveaux arrivants. Les autorités fédérales expliquent que les 5 000 nouvelles demandes reçues sont suffisantes pour l'année 2014. Ottawa tente ainsi de réduire le temps d'attente pour les demandes acheminées avant le moratoire de deux ans décidé auparavant. Certaines familles peuvent malheureusement attendre désormais jusqu'à huit ans avant que leur demande ne soit traitée. D'ici la fin de 2014, le gouvernement fédéral prévoit accueillir 20 000 parents et grands-parents supplémentaires au Canada, ce qui réduirait considérablement les délais d'attente.

APO ne comprend pas pourquoi Immigration Canada limite les nouvelles demandes. Son directeur estime que le pays doit davantage ouvrir ses portes :

« Je pense qu'on devrait donner la possibilité aux gens de vivre avec leurs parents, de les parrainer s'ils ont la possibilité de les prendre en charge. À partir du 3 février, il n'y a plus de parrainage de parents. On ne peut plus amener nos parents vivre avec nous, sauf s'ils sont en visite. »

Immigration Canada continue toutefois d'accorder des visas aux parents et grands-parents afin de leur permettre de visiter leur famille pour une durée de deux ans à la fois, sans avoir à renouveler leur statut.

Une fois encore, le directeur d'APO intervient dans l'actualité pour améliorer les conditions de vie des personnes immigrantes. La reconnaissance est bienvenue.

Le directeur d'APO présente un mémoire à l'Assemblée nationale du Québec

Le 28 janvier 2015, Bato Redzovic présente un mémoire à l'Assemblée nationale du Québec portant sur les documents intitulés *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*.

Bato Redzovic commence son mémoire par une brève présentation de l'histoire d'APO et des services offerts. Il aborde ensuite les questions de logement et souligne les difficultés rencontrées par les personnes immigrantes pour trouver un appartement adapté à leurs besoins familiaux en Outaouais. Il fait remarquer que les prix de l'immobilier dans cette région se situent parmi les plus élevés au Québec : de nombreuses familles sont souvent contraintes de consacrer 70 %, voire 100 %, de leurs revenus au logement.

Pour remédier à cette situation, il propose d'adapter les montants d'aide en fonction des spécificités régionales. Par ailleurs, il dénonce des pratiques discriminatoires de la part de certains propriétaires qui refusent de louer leurs appartements sous des prétextes fallacieux, ce qui laisse transparaître une réalité discriminatoire.

Bato Redzovic soulève un deuxième point crucial : les taux de rétention des personnes immigrantes. Ainsi, observe-t-on un faible taux de rétention dans certains groupes de personnes immigrantes. Le directeur d'APO soulève la nécessité d'une réflexion approfondie sur les critères de sélection et les profils des personnes immigrantes. Il propose aussi de s'attendre à un engagement moral de la part des personnes immigrantes, pour que celles-ci demeurent au moins un certain temps dans leur lieu de résidence, surtout en raison des investissements conséquents que le gouvernement consacre à leur intégration. L'abandon de meubles – commodes, lits récemment achetés – sur le trottoir parce que les occupants choisissent de s'installer dans une autre province nuit gravement à l'image des personnes immigrantes aux yeux de la population québécoise.

Un sondage Léger réalisé en octobre 2011 révèle que la population de l'Outaouais est plus nombreuse à percevoir l'immigration comme une menace plutôt qu'un enrichissement. Il est essentiel de souligner, comme

l'indique Bato Redzovic, que l'intégration des nouveaux arrivants ne peut se concrétiser si la société d'accueil n'est pas préparée et réceptive aux difficultés inhérentes à la diversité culturelle. Selon lui, l'intégration est un processus bidirectionnel; elle requiert non seulement l'engagement des personnes réfugiées et immigrantes, mais également celui de l'ensemble de la société d'accueil. Cela implique un travail d'information, de sensibilisation et d'éducation de la communauté d'accueil.

Personnalité de la semaine

Le 14 septembre 2015, Le Droit et ICI Radio-Canada décernent le titre de personnalité de la semaine à Bato Redzovic.

Né en 1960 à Sarajevo, Bato Redzovic a dû fuir, 32 années plus tard, avec sa femme et leurs enfants de neuf, six et trois ans. Il raconte :

« Les gens qui quittent leur pays, c'est parce que leur vie ne peut plus continuer. J'ai fui parce que je ne voulais pas tirer sur un autre être humain parce qu'il était différent. Pour des soldats, ça faisait de moi un traître. »

Le 11 août 1994, après 18 mois de procédures, il arrive à Hull avec sa famille :

« Mon Dieu, dans le temps je ne savais même pas que la ville existait. [...] C'était extraordinaire. On est arrivé le 11 août. Déjà le 15, on était en appartement. Et le 16, on commençait les leçons de français. »

Le directeur d'APO aime la ville où il habite désormais. Avec des collègues, il collabore avec la mairie afin que celle-ci assure son leadership à la suite de l'arrivée possiblement massive de personnes immigrantes dans un laps de temps rapproché.

Leadership municipal

Les directions d'APO, de l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais et de Service intégration travail Outaouais rencontrent le maire Maxime Pedneaud-Jobin et la conseillère Mireille Apollon pour discuter de l'accueil des personnes immigrantes. Si le gouvernement fédéral prend la décision d'ouvrir les frontières, comme il en est question alors, il y a du travail à faire.

La Ville doit exercer son leadership, convaincre les propriétaires d'entreprises d'ouvrir des postes à du personnel immigrant, et les propriétaires de logements, de louer leur bien à des personnes sans historique. Ce dernier aspect constitue un gros problème, affirme Bato Redzovic :

« C'est très difficile de trouver des logements qui répondent bien aux besoins familiaux, et ces gens ont une capacité financière limitée et doivent utiliser une grande partie de leur revenu pour se loger. »

Le maire rappelle que Gatineau est la deuxième ville, après Montréal, qui reçoit le plus de personnes immigrantes au Québec. L'accès à un logement, selon Maxime Pedneaud-Jobin, demeure un sujet d'inquiétude :

« Oui la situation des logements est plus difficile en Outaouais, mais là aussi on a de bons partenaires. C'est une de nos inquiétudes, mais ça ne nous empêchera pas d'avancer. »

Réfugiées et réfugiés syriens

Le 13 novembre 2015, à Paris, un attentat revendiqué par l'organisation terroriste État islamique (Daech) fait 130 morts et 350 blessés. L'attaque la plus meurtrière a lieu au Bataclan, une salle de spectacle où trois individus tirent en rafale sur le public. Lors de pourparlers avec les forces de l'ordre, les terroristes évoquent brièvement la Syrie et l'Irak. Plus tard, on retrouvera près de l'un des kamikazes qui s'est fait exploser au Stade de France, un passeport syrien. Celui-ci était un réfugié reçu en France. Voilà l'origine de l'immense inquiétude de la population canadienne à la suite de la promesse de Justin Trudeau d'accueillir au Canada 25 000 personnes réfugiées en provenance de Syrie.

Un dénommé Raynald Cloutier lance une pétition en ligne pour demander au gouvernement fédéral de suspendre sa décision d'accueillir 25 000 personnes réfugiées en provenance de Syrie. La pétition recueille 28 000 signatures en 24 heures. Selon l'auteur de la pétition et probablement de la majorité des signataires, il y a sûrement des djihadistes qui vont s'infiltrer parmi les personnes réfugiées.

Pour Bato Redzovic, la peur est légitime, mais il fait confiance au jugement du gouvernement. APO se met donc immédiatement au travail et évalue les besoins en traduction. On trouve six interprètes qui parlent arabe. Compte tenu du nombre élevé de personnes réfugiées que l'on attend, il en faudrait au moins une dizaine. Toutes les personnes concernées mettent la main à la pâte : elles partent à la recherche de meubles et de propriétaires de logement qui accepteraient d'héberger les personnes réfugiées à leur arrivée en terre outaouaise.

À Gatineau, on attend près d'une quarantaine de Syriennes et Syriens, parrainés principalement par le privé. Pour le début de l'année suivante, on en prévoit 200. Dans ce dernier cas, le logement demeure la plus grande difficulté.

« On a une centaine de logements disponibles présentement, confie Bato Redzovic. Avec un taux d'inoccupation de 6,2 %, le plus haut taux au Québec, il ne devrait pas être trop difficile de loger les réfugiés. »

Les logements repérés par APO se trouvent au centre-ville afin que les familles soient proches des écoles et des services.

La Ville de Gatineau lance sa première journée de collecte de biens pour les personnes réfugiées en provenance de Syrie : la Fonderie du secteur Hull en reçoit plus de 1 000. Des meubles, des électroménagers, des téléviseurs, des jouets pour les enfants seront offerts dès leur arrivée aux 125 familles attendues.

Jasmine Lefebvre et Ali-Chuma Tabaro organisent une soirée-bénéfice au profit des personnes réfugiées en provenance de Syrie en plein cœur de Hull. Cette soirée-bénéfice est orchestrée en collaboration avec APO et présentée par Événements Mosaik. Des actions suivront au cours de l'hiver.

Arrivée de la première famille syrienne

Gatineau accueille sa première famille syrienne au début de janvier 2016. Le père, la mère et leurs six enfants étaient réfugiés au Liban depuis quatre ans. APO a le mandat de les guider et de leur trouver un logement. Ils habiteront, pendant une semaine, au sous-sol de l'ancienne église baptiste qu'APO a transformée en auberge de dépannage pour les personnes immigrantes. Ils suivront, durant neuf mois, des cours de français et des ateliers pour faciliter leur intégration.

« Mercredi prochain, nous aurons certainement trouvé un endroit. Maintenant, nous devons nous assurer que l'appartement aura tout le nécessaire, soit les meubles, les électroménagers, les couvertures, etc., pour le nouveau départ », rappelle Bato Redzovic.

Le maire, Maxime Pedneaud-Jobin est présent lors de l'arrivée de la famille :

« Gatineau a une grande capacité d'accueil. Avec une équipe comme Accueil-Parrainage Outaouais, qui nous donne une grande crédibilité, nous pouvons offrir aux réfugiés une capacité d'intégration économique, avec un taux de rétention de 97 %. Ce ne sont pas toutes les villes qui ont cet aspect-là », mentionne le maire. Et Bato Redzovic de conclure :

« J'imagine que ça a été une lutte pour cette famille, une bataille pour la survie, pour garder la famille ensemble et se réinstaller ailleurs. On va tout faire pour qu'ils aient une belle vie ici, à Gatineau, une vie en paix, en tranquillité dans une société démocratique. »

Une autre marque de reconnaissance suivra pour Bato Redzovic.

Coup de cœur 2015

En février 2016, au Gala de la personnalité de l'année Radio-Canada/Le Droit, le jury choisit Bato Redzovic comme l'un des deux coups de cœur 2015. Le jury explique son choix ainsi :

« À l'heure où la photo du petit Alan Kurdi, l'enfant syrien retrouvé noyé sur une plage grecque, faisait le tour du monde, il était d'actualité de mettre en vedette le directeur d'Accueil-Parrainage Outaouais. Bato Redzovic s'est lui-même réfugié au Canada en 1994 pour fuir sa Bosnie-Herzégovine natale avec sa conjointe et ses trois enfants. "Dans les guerres, les innocents sont les grandes victimes. Avec ma femme et mes enfants de 9 ans, 6 ans et 3 ans, quand les armes ont commencé à parler, il a fallu partir". Toute la famille a été catapultée le 11 août dans une ville qui [lui] était complètement inconnue, baptisée Hull. Le 15, tous étaient installés en appartement, et le 16, les cours de francisation commençaient. Dès qu'il a atteint un niveau de français fonctionnel, Bato Redzovic s'implique comme bénévole au sein de l'organisation qui l'a accueilli[;] 21 ans plus tard, Hull, devenue Gatineau, est sa maison. Et il redonne à autrui ce qu'il a lui-même reçu. Il insiste [:] ces gens ont besoin de support et [...] la décision de se déraciner ne se prend pas à la légère. "Les gens qui quittent leur pays, c'est parce que leur vie ne peut plus y continuer." »

Personnalité de la semaine

Une autre personnalité importante dans l'histoire d'APO, l'une de ses fondatrices, est reconnue à son tour pour son implication par Le Droit/ Radio-Canada : Colette Trent est nommée Personnalité de la semaine en décembre 2016. Le Droit en parle avec beaucoup d'admiration :

« Colette Trent, surnommée affectueusement "Madame Colette" par les uns ou "Maman Colette" par les autres, fait partie de ces personnes d'une grande générosité qui multiplient les gestes d'entraide qui font une grande différence dans la vie de nombreuses familles de réfugiés.

[...]

"Ma première implication a été avec l'arrivée des réfugiés [...] du Vietnam. Avec d'autres personnes, nous avons écrit au ministre des Transports pour louer pour 1 \$ une petite maison expropriée sur la 105 par le ministère des Transports afin d'accueillir une famille de réfugiés que nous avons parrainée."

Depuis qu'elle a pris sa retraite de la [f]onction publique fédérale, elle a décidé de s'impliquer différemment, non plus au sein du conseil d'administration, mais plutôt sur le terrain directement auprès des familles de réfugiés non parrainées qui peuvent rencontrer certaines difficultés. Elle s'appuie sur ses connaissances et tout un réseau pour les conseiller et leur offrir de l'aide, souvent indispensable. »

L'année suivante, au Gala de la personnalité de l'année Radio-Canada/ Le Droit, Colette Trent, comme Bato Redzovic l'année précédente, se méritera le prix Coup de cœur.

Arrivée de plusieurs familles syriennes

Entre le 15 novembre et le 20 décembre 2016, 100 Syriennes et Syriens arrivent. Les espaces temporaires dans le sous-sol du local d'APO ne suffisent pas. Certains nouveaux arrivants sont envoyés dans un motel pour une période de sept jours au maximum. L'état de santé de ces personnes réfugiées est préoccupant : il y a beaucoup de suivi à faire. La situation est très exigeante pour le personnel d'APO sur le terrain. Passer quinze heures à l'urgence, par personne, trois ou quatre fois pour chacune d'entre elles exige une façon de faire inhabituelle.

Chapitre 12

(2017-2021)

APO ne cesse de progresser

APO ne fait jamais de surplace et continue, d'année en année, de se développer, grâce à une gestion globale et à la réalisation de projets plus spécifiques. Ainsi, l'année 2017-2018, se caractérise-t-elle par un certain nombre de nouveautés de taille.

Création et dotation d'un poste d'intervenante en accompagnement et de responsable du jumelage et de la coordination des bénévoles. Ibtissem Naceur occupe le poste et deviendra plus tard directrice adjointe d'APO.

Mise sur pied d'un Comité des ressources humaines et embauche d'une consultante chargée de procéder à une analyse organisationnelle en vue de se munir d'une structure souple et efficiente. « Il s'agit notamment d'examiner les descriptions de tâches afin de veiller à ce qu'elles reflètent fidèlement le travail quotidien des employés et de déterminer s'il est nécessaire de modifier les postes actuels ou d'en créer de nouveau. »

Mise sur pied d'un Comité de chantier et acquisition, durant l'année, de la maison voisine de l'édifice d'APO en vue d'un projet d'agrandissement.
Mise sur pied d'un Comité de communications et de promotion.

Participation des membres du conseil d'administration et du personnel à un atelier de Centraide sur la gouvernance des organismes à but non lucratif.

La vie continue à APO, malgré les urgences qui surviennent en tout temps.

Pénurie de logements

En raison d'une pénurie de logements à Gatineau, APO peine à trouver un toit pour les nouveaux arrivants. Une situation qu'amplifient les critères des grandes entreprises immobilières de la région, jugés trop stricts.

Bato Redzovic avait déjà informé le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du manque de logements à Gatineau.

« On travaille avec un nombre limité de propriétaires, explique le directeur d'APO, alors, pour certaines familles, nous ne sommes pas capables de trouver un logis. Avec la pénurie de logements en ce moment, surtout pour les trois chambres et plus, la majorité des grandes entreprises n'acceptent pas les nouveaux arrivants. C'est un problème, ça fait longtemps. On va considérer qu'ils n'ont pas de crédit. [...] Nous sommes dans une situation difficile. Quand on regarde les annonces dans les journaux, la majorité des propriétaires demandent des références, mais, de notre côté, on ne peut pas cosigner pour les gens, ce n'est pas notre mandat et on n'a pas le droit. »

La situation est critique. APO mène la bataille du logement, avec ses difficultés et ses réussites, parfois assurées de haute lutte.

Quarantième anniversaire d'APO

En 2020, APO fête son 40e anniversaire : 17 450 personnes immigrantes ont bénéficié de ses services depuis ses débuts.

Yvan Laniel, l'un des cofondateurs d'APO, raconte à Radio-Canada les raisons pour lesquelles il a fait partie du premier comité formé pour organiser l'aide aux personnes réfugiées :

« Ça faisait un an qu'on voyait des photos et des reportages de ce qui se passait et c'était absolument terrible. Il y avait un sentiment d'urgence, mais personne ne savait quoi faire. On s'est réuni entre gens préoccupés par la situation et on a créé un comité d'aide. Nous avons trouvé du financement, qui a permis d'ouvrir un local pour accueillir des personnes réfugiées et d'engager deux employés. »

De nombreux souvenirs reviennent à la mémoire d'Yvan Laniel, entre autres l'histoire tragique d'une mère cambodgienne et de son enfant. Le bébé avait l'air très malade. Pendant que la mère attendait le médecin, le bambin est mort dans ses bras. Une histoire crève-cœur parmi tant d'autres.

Darlène Lozis, présidente du conseil d'administration d'APO, s'intéresse avant tout à l'humanité des personnes :

« Je ne vois pas de couleur ni de culture quand quelqu'un vit un désarroi ou un moment difficile. L'être humain est ce qu'il est intrinsèquement, un être vulnérable, qui a des limites, des bontés et des capacités. »

De nombreuses activités sont prévues tout au long de la semaine du 40e anniversaire d'APO pour souligner le travail des bénévoles, des partenaires et de la population gatinoise au fil des ans.

Pandémie

Comme il fallait s'y attendre, en raison de la pandémie de Covid 19, la situation des personnes réfugiées, des demandeurs d'asile et des étrangers qui veulent rejoindre leur famille au Canada se complique. En Outaouais seulement, l'accueil de personnes immigrantes a fondu de moitié par rapport aux années pré-pandémie. La tendance touche davantage les personnes réfugiées que les personnes immigrantes des autres catégories.

« En Outaouais, confirme Bato Redzovic, on n'atteint même pas 20 % des chiffres habituels dans la catégorie des réfugiés acceptés par le gouvernement. Les réfugiés, c'est toujours plus compliqué, alors cette année, c'est encore pire. »

Avant la pandémie, APO venait en aide à 500 ou 600 personnes annuellement. En 2020-2021, on parle de 200 personnes.

Chapitre 13

(2022-2025)

Guerre en Ukraine

En mars 2022, la guerre en Ukraine annonce l'arrivée de personnes réfugiées en Outaouais. Bato Redzovic raconte qu'il a reçu une offre d'un propriétaire de logements de Gatineau prêt à diminuer le prix de ses loyers pour recevoir des Ukrainiennes et Ukrainiens. Toutefois, on ne sait trop à quoi s'attendre. Ainsi, une semaine plus tard, la mairesse de Gatineau, France Bélisle, admet ne pas savoir à quel moment les personnes réfugiées arriveront ni combien elles seront. « Honnêtement, affirme-t-elle au Droit, j'attends des nouvelles du gouvernement du Québec pour savoir comment ça va se décliner. »

La même semaine, l'Union des municipalités du Québec rappelle que Gatineau fait partie des 14 villes de la province identifiées comme lieux de première installation et, qu'en ce sens, la population gatinoise sera appelée à jouer un rôle important dans l'accueil des personnes réfugiées. Le message est reçu avec calme à APO : Bato Redzovic se dit assuré de pouvoir loger toutes les personnes en provenance d'Ukraine qui arriveront prochainement dans la région, dans des logements temporaires ou plus permanents.

Logements

Dans le passé, APO avait un partenariat avec le motel Montcalm et le Quality Inn de Gatineau, mais ces lieux ne sont plus disponibles. APO communique alors avec d'autres établissements. Depuis longtemps, les hôtels acceptent d'héberger de nouveaux arrivants pour une semaine seulement. Compte tenu des difficultés à trouver un logement, ils pourraient offrir jusqu'à deux semaines, voire trois pour les familles nombreuses, croit le directeur d'APO, qui reste très serein.

Pour les logements plus permanents, encore une fois, Bato Redzovic se montre optimiste : « Au niveau du logement à long terme, même si le taux d'inoccupation est très bas, quand même on y arrive toujours. Dépendamment du nombre de gens qui vont arriver, on va s'enligner. On a un certain nombre de propriétaires avec qui on travaille. »

Plusieurs détails à régler

Les gouvernements respectifs tardent à fournir plusieurs informations dont APO a besoin pour tout préparer. L'optimisme demeure toutefois. « On n'est pas vraiment au courant : [...] quoi, comment et quand. [À] APO, c'est notre travail quotidien d'accueillir et de travailler avec les réfugiés et les immigrants. [...] Mais on va être prêts à s'occuper de tous les gens qui vont être envoyés ici par le ministère de l'Immigration du Québec. »

Le travail d'APO ne se limite pas au logement. Les services offerts sont multiples :

Accueil, établissement et intégration (accompagnement dans toutes les démarches d'installation et d'intégration); **Hébergement temporaire** (auberge Aux portes ouvertes); **Banque d'interprètes et de traducteurs** (services d'interprétariat et de traduction offerts en 29 langues); **Intervention communautaire interculturelle** (santé, scolaire, jeunesse, petite enfance, vivre ensemble, aînées et aînés); **Jumelage interculturel et bénévolat** (jumelage entre personnes immigrantes et personnes de la société d'accueil selon les intérêts de chacun; il s'agit de découvrir la culture de l'autre, de pratiquer une autre langue); **Médiation interculturelle** (interventions en médiation pour prévenir ou résoudre des conflits intra et interculturels); **Activités collectives** (activités facilitant l'intégration des personnes immigrantes); **Parrainage collectif** (accompagnement de groupes dans les démarches de parrainage collectif).

En 2023, une nouvelle catégorie de personnes immigrantes arrive : des étudiantes et étudiants venus d'Afrique pour suivre un programme d'intégration à la profession infirmière au Québec. Ils sont inscrits au Cégep de l'Outaouais.

Futures infirmières québécoises

Afin de grossir les rangs du réseau de la santé de l'Outaouais, on organise une activité d'accueil pour une cohorte de 26 étudiantes et étudiants venus d'Afrique. Les étudiantes et étudiants qui suivent une formation dans différents cégeps du Québec ont droit à une allocation de 500 \$ par semaine. Il y a toutefois un problème : il faut attendre que cette allocation soit versée. Ainsi a-t-on vu les difficultés d'une étudiante monoparentale installée à Gatineau.

Maguy Vaweka et ses filles ont passé un peu plus d'une semaine dans un motel. On leur a ensuite trouvé un logement qu'il fallait cependant meubler. « J'ai juste deux casseroles et quelques plats », a expliqué Maguy Vaweka à la presse. La publication de cette entrevue a fait bouger les choses.

Au fil des jours, Maguy Vaweka a reçu des dons pour améliorer sa qualité de vie : un divan, un bureau de travail, un four à micro-ondes, un banc d'appoint pour son bébé, de la vaisselle, des jouets, des livres. D'autres dons allaient suivre rapidement : un téléviseur, une radio, des accessoires de cuisine, des couvertures, des vêtements.

Plusieurs étudiantes et étudiants sont arrivés avec conjoints et enfants, ce qui a exigé beaucoup de travail de la part d'APO. Les familles ont toutes trouvé un logement, en grande partie, grâce à Marwan Alkhouri, un collègue d'origine africaine.

Certains problèmes sont difficiles à résoudre

On s'explique mal certaines variations dans les allocations versées. Sans blâmer le gouvernement, le directeur d'APO confie à un journaliste que la réalité sur le terrain diffère parfois des analyses des hautes sphères décisionnelles. Il donne en exemple les prix des logements en Outaouais, qui sont plus élevés qu'ailleurs au Québec.

Une grève du personnel enseignant complique encore la situation. Les nouveaux arrivants, dont plusieurs ont de très faibles revenus, doivent souvent garder les enfants à la maison et s'absenter du travail. Radhia Dadou, intervenante communautaire à APO, craint que ceux-ci aient beaucoup de mal à s'intégrer en raison de la fermeture des écoles. La personne qui vient d'arriver au Québec doit aussi consacrer du temps aux démarches administratives pour pouvoir s'installer, ce qui devient difficile, voire impossible quand on doit superviser de jeunes enfants. S'ajoute à cela l'impossibilité de suivre des cours de francisation ou de participer aux ateliers de recherche d'emploi.



L'équipe APO 2025

Haris Corovic, Martine Mukarubayiza, Ibtissem Naceur, Radhia Dadou, Zakia Ouazzine, Carmelo Marchese, Ibrahima Thiam, Bato Redzovic, Naomi Niamba, Paola Andrea Rebellon Pinillos, Flavie Deslauriers-Vezina
**Manquant sur la photo : Marwan ALKhouri et Ronald Rojas*



Nouveaux logements

La crise du logement est particulièrement sévère en Outaouais. Les gouvernements fédéral et provincial annoncent donc la construction de 300 logements dans la région dont 79 pour la population étudiante de l'Université du Québec en Outaouais. L'organisme Habitations de l'Outaouais Métropolitain prévoit construire 198 logements pour des familles. APO annonce qu'il veut bâtir un immeuble de 19 logements destinés aux nouveaux arrivants. D'une durée d'environ 20 mois, les travaux, évalués à 30 millions de dollars, se termineraient vers l'automne 2025.

Plus qu'hier et bien moins que demain

Depuis 45 ans, Accueil-Parrainage Outaouais incarne un modèle inspirant d'humanité et de solidarité, et offre un soutien indéfectible aux personnes immigrantes venant de divers horizons. À travers ses actions, l'organisme a facilité l'intégration de ces nouveaux arrivants et leur a inspiré confiance dans leur nouveau pays. Sa mission, axée uniquement sur l'aide, témoigne d'un profond respect pour la dignité de chaque personne, quelles que soient son origine et son expérience de vie.

En poursuivant son engagement, Accueil-Parrainage Outaouais continue de bâtir des ponts entre les communautés. Son héritage perdurera sans aucun doute dans le cœur et l'esprit de celles et ceux qu'il a aidés. Cette histoire d'entraide et d'accueil nous rappelle que chaque geste compte et que, collectivement, nous avons le pouvoir de changer les choses dans la vie des autres. APO rejette les préjugés, privilégie l'empathie, et incarne ainsi un modèle à suivre pour tous ceux et celles qui aspirent à bâtir un monde plus solidaire.

L'avenir d'Accueil-Parrainage Outaouais, à la croisée de ses 45 ans d'histoire et des difficultés à venir, continue de s'écrire au service de celles et ceux qui cherchent un nouveau départ, rappelant à chacun d'entre nous l'importance de l'ouverture et de l'accueil. Que cette expression des amoureux « plus qu'hier et bien moins que demain » symbolise aussi les années futures de cet organisme exceptionnel qui aide des milliers de personnes malheureuses contraintes de quitter leur pays.

En guise de conclusion, nous souhaitons adresser nos plus sincères félicitations à toutes les personnes qui ont contribué au succès d'Accueil-Parrainage-Outaouais. Vous avez bâti cette formidable organisation. Votre dévouement, votre engagement jouent un rôle décisif.

Aux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie sans compter : votre générosité et votre passion constituent les piliers de cette réussite. Vous êtes les visages souriants et les bras ouverts qui accueillent et soutiennent celles et ceux qui en ont besoin. Votre implication est inestimable. Nous ne pourrions avancer sans vous.

Au personnel qui, avec professionnalisme et détermination, met en œuvre, chaque jour, la mission d'APO : votre travail acharné et votre esprit d'équipe sont une inépuisable source d'inspiration. Vous êtes le cœur battant de l'organisation. Grâce à vous, de grandes choses se réalisent.

Enfin, aux donatrices et donateurs, dont la générosité permet de faire grandir ce projet : votre soutien matériel et financier est essentiel à l'action. Vous croyez en cette mission et en l'importance de l'accueil et du parrainage. Nous vous en sommes sincèrement reconnaissants.

Ensemble, vous avez su bâtir un réseau solide et bienveillant qui transforme des vies et crée des liens. Merci pour votre engagement aux côtés d'Accueil-Parrainage-Outaouais. Grâce à vous, nous sommes en mesure de continuer à changer la donne dans notre communauté.



*Conseil d'administration 2025 de gauche à droite :
Olaniyi Akinwunimi, Guy Chapda Nana, Claudine Gélinau,
Micheline Gilbert, Jean Duquette, Marc Benoit, Dominic Lafleur*

Bibliographie

Archives et documents officiels d'Accueil-Parrainage Outaouais.

Assemblée nationale du Québec, Commission permanente de l'immigration, Journal des débats, 26 avril 1979, vol. 21, no 55.

Assemblée nationale du Québec, Consultations particulières et conditions publiques sur les documents intitulés Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion, vol. 44, no 16.

Assemblée nationale du Québec, Journal des débats.

Conseil canadien pour les réfugiés, Rapport sur le racisme systémique et la discrimination dans les politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés, 1er novembre 2000.

Encyclopédie canadienne.

Ici Radio-Canada – Ottawa-Gatineau (site Web).

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction générale des politiques et programmes, Au Québec pour bâtir ensemble : énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, 1990.

Ces pages ont aussi été alimentées par les archives des médias suivants :

Le Droit, La Revue, Info 07, Cyberpresse, Le Soleil, Le Monde diplomatique.

La description des événements historiques a pour principales sources les ouvrages suivants :

FREEDMAN, Lawrence. La stratégie mondiale, Paris, Bordas, 1985.

LEGRAND, Jacques [dir.] et collab. Chronique du 20e siècle, Paris, Éditions Chronique, 1990.

SIMARD, Marc, LAVILLE, Christian. Histoire de la civilisation occidentale, Québec, Éditions du Renouveau pédagogique, 2000.

Quarante-cinq ans d'engagement et de solidarité

Plonger dans l'histoire de cet organisme communautaire, c'est découvrir 45 ans de dévouement, de résilience et d'impact humain. Ce livre retrace le parcours remarquable d'Accueil-Parrainage Outaouais (APO), fruit de l'engagement passionné de bénévoles, d'un personnel dévoué et de partenaires visionnaires.

Grâce à un travail minutieux de recherche et de synthèse, Paul Morissette livre un récit fidèle qui met en lumière les actions, les difficultés et les accomplissements qui ont façonné l'identité d'APO. Cet ouvrage est un hommage à toutes celles et ceux qui ont contribué à bâtir cette histoire, un témoignage vibrant de l'importance de la communauté.



Paul Morissette



Accueil-Parrainage Outaouais
Un milieu d'action pour l'intégration